

RAPPORT TCFD 2021

Agir face au changement climatique

SAISIR LES OPPORTUNITÉS ET MAÎTRISER LES RISQUES



ÉDITORIAL



Nicolas Namias

Directeur Général, Natixis

Convaincue de l'importance des risques et des opportunités suscités par le changement climatique, Natixis fait de la transition énergétique et du climat une des priorités de sa stratégie depuis plusieurs années.

Chez Natixis, nous voyons les enjeux climatiques comme une formidable source d'opportunité et nous voulons être le premier partenaire de la transition énergétique de nos clients. Nous sommes persuadés qu'un groupe financier comme le nôtre peut apporter son expertise pour financer l'effort très important d'infrastructures d'énergies renouvelables, mais aussi pour accompagner la transition de nos clients, dans tous les secteurs de l'économie au-delà des plus visiblement « verts », dans tous nos métiers et dans toutes nos géographies. Nous avons développé dans chacune de nos lignes métiers des équipes expertes des sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) pour définir des solutions durables. Cette orientation stratégique s'inscrit dans le plan du Groupe BPCE qui met le climat au cœur de son plan de développement pour 2024.

Je suis fier que Natixis soit la première banque à s'être dotée d'un outil granulaire d'analyse d'impact climatique de transition de ses activités de financement avec le Green Weighting Factor. Il nous permet de piloter activement la trajectoire climat des activités de la Banque de grande



clientèle pour laquelle nous nous sommes fixé des objectifs précis de 2,5°C à 2024, 2°C à 2030 et 1,5°C à 2050. Dans l'activité de gestion pour compte de tiers, nous sommes un des premiers acteurs à évaluer l'intensité carbone des portefeuilles sous gestion de manière aussi large. Quant à notre métier d'assurance, il s'est engagé très tôt à aligner son portefeuille et accélère aujourd'hui ce mouvement en visant d'atteindre une trajectoire de 1,5°C à 2030.

Ces évolutions sont le fruit d'une prise en compte en profondeur des impacts climatiques dans tous nos processus de gestion de l'entreprise : au-delà de l'analyse ESG de nos portefeuilles, les impacts climatiques sont pleinement intégrés dans nos processus d'octroi de crédit, dans nos politiques d'investissement du buffer de liquidité ou dans la fixation de la rémunération des dirigeants. Ces efforts sont le résultat d'un travail collectif à l'échelle de toute l'entreprise. Nous travaillons aussi avec nos clients, avec les ONG, avec les pouvoirs publics, avec le monde scientifique et avec nos autres parties prenantes pour réfléchir aux meilleurs outils, aux meilleures pratiques pour réussir cette transformation ambitieuse de notre société en ligne avec les objectifs de l'Accord de Paris.

Nous pensons que la gestion des enjeux climatiques passe par un exercice de transparence sur notre gouvernance des sujets climatiques et par une explication de notre stratégie d'ensemble sur ces thèmes. Celle-ci se fonde sur l'analyse des risques et des opportunités liés au climat, et se traduit par une capacité à mesurer l'impact du climat sur nos portefeuilles et à piloter l'évolution de ces derniers pour nous aligner sur la trajectoire de l'Accord de Paris. C'est pourquoi, nous soutenons la TCFD qui offre un cadre très pertinent pour communiquer clairement sur le sujet.

Je suis personnellement attaché à cette transformation et je crois que notre entreprise peut contribuer de manière experte, efficace et sincère à relever ce défi.



SOMMAIRE



1

PAGE 5

GOUVERNANCE DES ENJEUX CLIMATIQUES

- Supervision par le conseil d'administration
- Pilotage de la politique climat par la direction générale
- Rôle et organisation de la direction RSE
- Organisation du dispositif de supervision des risques climatiques
- Politique de rémunération



2

PAGE 12

INTÉGRATION DES ENJEUX CLIMATIQUES À LA STRATÉGIE

- Identification des opportunités liées au climat
- Intégration des enjeux climatiques dans la stratégie
- Initiatives stratégiques par périmètre



3

PAGE 34

GESTION DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT

- Cartographie de l'impact des risques liés au climat
- Intégration des risques liés au climat au cadre d'appétence aux risques
- Processus d'identification, de quantification et de gestion des risques liés au climat
- Présentation des stress tests réalisés par le Groupe BPCE pour évaluer l'impact des risques climatiques



4

PAGE 49

INDICATEURS ET OBJECTIFS UTILISÉS PAR NATIXIS POUR PILOTER LES RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS AU CLIMAT

- Périmètre opérationnel de l'entreprise
- Activités bancaires : Banque de grande clientèle (BGC)
- Activités de gestion d'actifs pour compte de tiers : Natixis Investment Managers (NIM)
- Activités d'assurance : Natixis Assurances (NA)
- Synthèse des indicateurs et objectifs

1

GOUVERNANCE
DES ENJEUX
CLIMATIQUES





Natixis mène depuis plusieurs années une stratégie RSE qui intègre la dimension climatique dans le pilotage de ses activités. Elle s'appuie sur une gouvernance dédiée impliquant tous ses métiers et ses fonctions dans la transition. Cette organisation nous a permis de développer nos expertises et de construire des outils innovants, notamment dans l'analyse des risques ESG et le pilotage climatique de notre bilan.

Le plan stratégique, rendu public en juillet, renforce encore la prise en compte du climat dans notre développement pour accompagner nos clients dans leur transition à travers chacun de nos métiers.



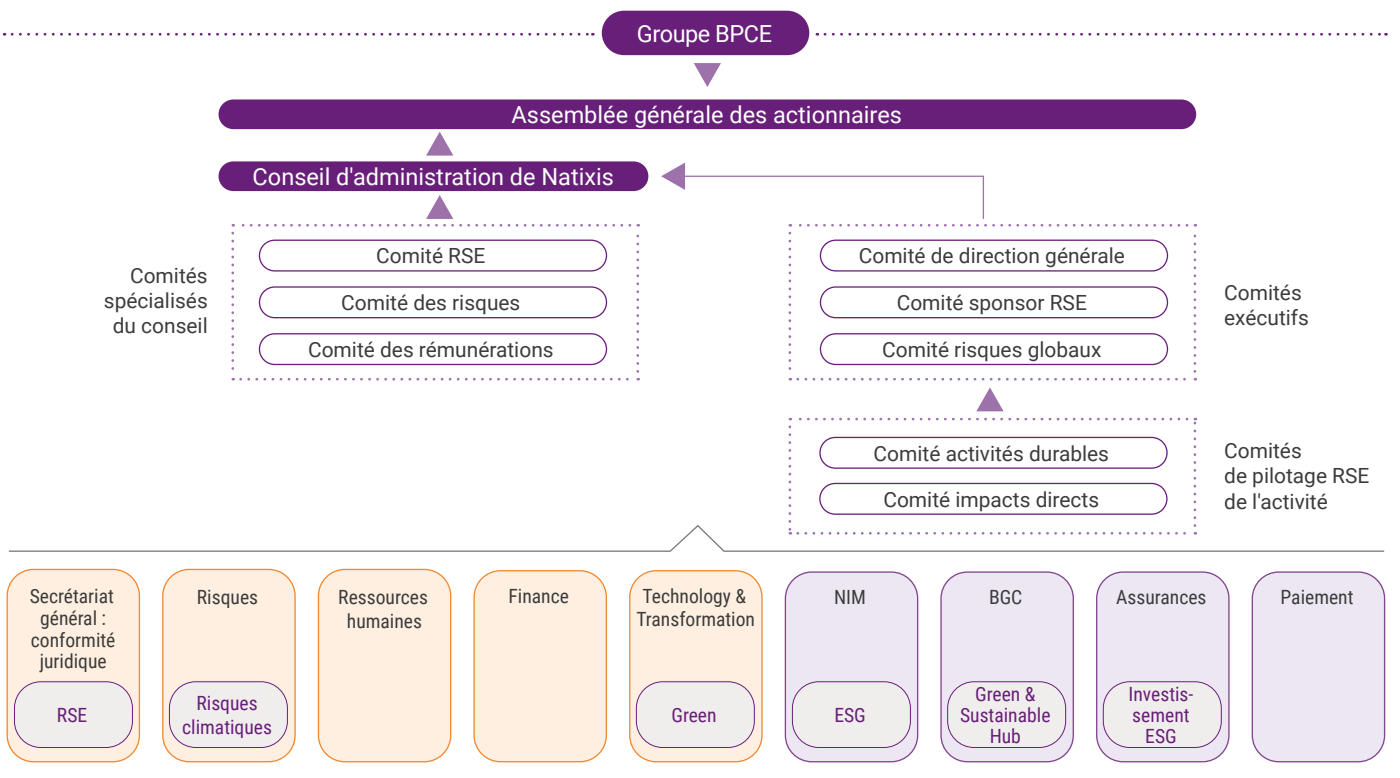
André-Jean Olivier

Secrétaire général et membre du comité de direction générale, Natixis

En tant qu'acteur significatif du financement de l'économie, Natixis souhaite assumer son rôle dans la transition vers un développement durable et contribue à travers ses métiers à créer de la valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes internes et externes.

Elle a fait de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) l'un des grands leviers de son plan stratégique et a défini la recherche de l'impact durable comme l'un des trois éléments constitutifs de sa culture d'entreprise, aux côtés de l'esprit entrepreneurial et de l'intelligence collective.

En particulier, Natixis est particulièrement engagée dans la lutte contre le réchauffement climatique et a défini une gouvernance adaptée pour répondre aux enjeux du climat.



1 Supervision par le conseil d'administration

Le conseil d'administration débat, valide et contrôle la stratégie climatique de Natixis présentée par la direction générale de Natixis.

Pour assurer la supervision des enjeux climatiques, le conseil d'administration s'appuie sur trois comités distincts : le comité des risques, le comité RSE et le comité des rémunérations, ce dernier validant l'intégration de critères extra-financiers, et notamment climat, dans la rémunération des dirigeants.

Le comité RSE du conseil d'administration a été créé fin 2020 avec les compétences suivantes :

- examiner la stratégie et les engagements du Groupe en matière de RSE et de politique climat ;
- suivre les actions menées par Natixis pour réduire son empreinte propre et celle de ses activités de financement et d'investissement ;
- assurer le suivi des actions de sensibilisation des collaborateurs, notamment sur les problématiques climatiques ;
- suivre la prise en compte de critères extra-financiers, dont les enjeux climatiques, dans la rémunération des dirigeants ;
- examiner les risques en matière de RSE en termes d'investissement, de performance économique et de réputation ;
- assurer le suivi du reporting sur ces enjeux, notamment au travers de la DPEF (déclaration de performance extra-financière) ;
- examiner les notations extra-financières de l'entreprise.

Ce comité est présidé par une administratrice indépendante et il est composé de quatre membres dont deux administrateurs indépendants et deux administrateurs provenant des réseaux actionnaires, un dirigeant de Banque Populaire et une dirigeante de Caisse d'Épargne. Le secrétaire général de Natixis (auquel la direction RSE est rattachée) participe aussi à ce comité. En outre, l'un des administrateurs indépendants est le président du comité des risques du conseil d'administration pour s'assurer de la cohérence des travaux de ces deux commissions.

La présidente du comité dispose de compétences en matière d'environnement et climat à travers sa participation au comité RSE d'autres entreprises. L'administratrice représentant la Caisse d'Épargne est par ailleurs membre du groupe de travail stratégique du Groupe BPCE concernant les enjeux environnementaux.

Des formations sur les sujets environnementaux et climatiques sont par ailleurs dispensées aux administrateurs sur une base semestrielle dans le cadre de la formation globale des administrateurs avec des interventions de la direction RSE, de la direction des risques et des équipes spécialisées des métiers concernés.

Le président du conseil d'administration de Natixis est également directeur général du Groupe BPCE et rapporte des sujets climatiques de l'entreprise auprès du conseil de surveillance du Groupe BPCE.

La supervision des enjeux climatiques s'appuie sur 3 comités distincts

Des formations sont dispensées aux administrateurs sur une base semestrielle



Les entreprises, en tant qu'organisations sociales, ont un rôle majeur à jouer pour accompagner un développement de la société plus durable et respectueux de notre planète. À travers le comité RSE, nous nous assurons que les critères ESG sont pris en compte dans le développement des activités des métiers comme dans la gestion propre de l'entreprise. Nous sommes très heureux que Natixis partage sa stratégie climat de manière transparente à travers ce rapport TCFD.



Anne Lalou

Présidente du comité RSE du conseil d'administration, Natixis

2 Pilotage de la politique climat par la direction générale

COMITÉS EXÉCUTIFS

La direction générale de Natixis est directement impliquée dans la mise en œuvre de la politique climat au travers de plusieurs comités exécutifs visant à définir et à suivre les orientations stratégiques liées aux opportunités et aux risques climatiques.

Un comité des sponsors RSE réunit les sponsors RSE de l'ensemble des métiers et fonctions de Natixis, autour des membres du comité de direction générale. Il est présidé par le directeur général et assure la validation et le suivi opérationnel de la stratégie RSE.

Le comité des risques globaux de Natixis, présidé par le directeur général, a compétence pour superviser l'analyse, la mesure et la gestion des risques climatiques. Il a notamment en charge la supervision des outils de mesures des risques physiques et de transition, la définition de l'appétit aux risques climatiques et la supervision des exercices d'analyse et de stress-tests climatiques.

Coordination avec le Groupe BPCE

Par ailleurs, le directeur général de Natixis, le directeur des risques ainsi que le directeur de la RSE sont membres du comité des risques climatiques Groupe, qui définit les orientations stratégiques liées aux risques climatiques à l'échelle du Groupe BPCE.

Les risques ESG, et en particulier climatiques, sont également pris en considération dans les analyses et les décisions des principaux comités exécutifs approuvant les engagements financiers de Natixis et en particulier le comité de crédit de Natixis qui valide les opérations de financement et s'appuie sur les outils d'évaluation du risque climatique (Green Weighting Factor, ESR Screening tool) et le comité de Natixis Investment Managers (NIM) qui valide le capital d'amorçage (« seed money ») investi dans les fonds en création.

La direction générale est directement impliquée dans la mise en œuvre de la politique climat

Les différents métiers et fonctions sont mobilisés

COMITÉS OPÉRATIONNELS

À un niveau opérationnel, la RSE s'appuie sur deux comités de pilotage pour nourrir sa réflexion et piloter la mise en œuvre de sa stratégie : l'un dédié aux impacts RSE internes et à la mobilisation des collaborateurs, l'autre au développement durable de l'activité et à la gestion des risques ESG, notamment climatiques, dans tous les métiers.

Ces comités sont composés de représentants (« pilote RSE ») des différents métiers et fonctions de Natixis pour assurer la vision la plus globale de la mise en œuvre de la stratégie RSE.

Au niveau des filiales Natixis Investment Managers et Natixis Assurances, des comités ESG auxquels participent les directions générales de ces entités sont également en charge du suivi des actions sur leur périmètre.

3 Rôle et organisation de la direction RSE

La direction de la responsabilité sociale et environnementale (RSE) est directement rattachée au secrétaire général qui est membre du comité de direction général.

Forte de 10 collaborateurs permanents, elle pilote et coordonne l'intégration de la RSE dans le fonctionnement et les activités de Natixis. Elle accompagne ainsi la demande croissante de clients, investisseurs ou corporates, de prendre en compte la RSE dans leur propre modèle de développement. Elle est également responsable des reportings réglementaires et stratégiques, des relations avec les parties prenantes internes ou externes qui interrogent Natixis sur sa politique RSE (clients, collaborateurs, agences de notation extra-financière, ONG...).

La direction RSE travaille avec l'appui d'un réseau d'environ 200 correspondants RSE en place dans tous les métiers et fonctions. Ces correspondants issus des différents métiers de Natixis (Banque de grande clientèle, Gestion d'actifs et de fortune, Assurances, Paiements) participent à des forums visant à développer la RSE dans les métiers, tandis que des correspondants issus des directions fonctionnelles (Workplace, ressources humaines, conformité...) et des métiers (dans leur aspect « gestion opérationnelle ») sont associés aux projets liés à l'intégration du développement durable dans le fonctionnement de l'entreprise.

- **Dans ce cadre, la Banque de grande clientèle a mis en place le Green & Sustainable Hub (GSH). Constitué d'experts, ce hub opérationnel accompagne, à l'échelle mondiale, les clients émetteurs et investisseurs en leur offrant des solutions et des expertises en matière de finance verte et durable.** Cette compétence s'applique à toute classe d'actifs : structuration et origination de financements, de solutions d'investissement, en partenariat avec les lignes métiers où sont mobilisés des « Green Captains », et en coordination avec la direction RSE. Le GSH dispense des formations tout au long de l'année afin que les « Green Captains » montent en compétence sur les sujets de finance durable.

Un réseau d'environ 200 correspondants RSE



Des actions de formation renforcée pour l'ensemble des collaborateurs

- Dans le métier de Gestion d'actifs et de fortune une équipe ESG centrale coordonne la politique d'intégration de critères ESG dans les approches de gestion des affiliés et plusieurs de ces derniers ont aussi mis en place des équipes ESG dédiées qui pilotent opérationnellement l'intégration ESG.
- Dans l'activité d'assurance, l'équipe d'investissement de la branche assurance vie comprend des experts ESG qui élaborent et mettent en œuvre la politique d'investissement du fonds général.

Des correspondants RSE se mobilisent également depuis plusieurs années au sein de la Gestion d'actifs et de fortune (par exemple chez Mirova, Ostrum Asset Management, AEW Europe), ainsi que dans les différents métiers de l'assurance (BPCE Assurances ; BPCE vie et non-vie).

Par ailleurs, des correspondants RSE identifiés en 2018 dans les différentes plateformes internationales déploient la démarche RSE dans le monde entier.

Pour mobiliser plus largement, Natixis multiplie depuis quelques années les sessions de formation et de sensibilisation sur les enjeux du développement durable et particulièrement du climat. Cette démarche a été renforcée cette année avec le déploiement d'un module de formation obligatoire pour l'ensemble des collaborateurs.

L'équipe RSE travaille enfin en étroite coordination avec la direction RSE du Groupe BPCE, tant dans la définition et le suivi des orientations stratégiques que pour la remontée des données RSE consolidées au niveau Groupe.

4 Organisation du dispositif de supervision des risques climatiques

Le dispositif de supervision des risques climatiques au sein de Natixis repose principalement sur l'articulation entre les équipes de la direction RSE et de la direction des risques.

— **LE DÉPARTEMENT RSE** est en charge de la rédaction des politiques ESG et des listes d'exclusion qui s'appliquent sur les métiers de Natixis. Il constitue également le principal pôle d'expertise sur les risques climatiques et, à ce titre, a joué un rôle central dans la mise en œuvre de plusieurs projets structurants pour l'identification et le suivi des risques climatiques (notamment la méthodologie Green Weighting Factor et l'outil de screening ESG). Sur le périmètre de la Banque de grande clientèle, le département RSE intervient également en support du processus d'octroi et de revue des transactions de financement pour apporter son expertise ESG et risque de réputation sur les dossiers à forts enjeux et pour valider la conformité aux politiques RSE.

— Au sein de la direction des risques, le département **CREDIT RISK** assure l'intégration des politiques ESG au sein des politiques de crédit sectorielles et la prise en compte du risque climatique dans le cadre du processus d'octroi et de revue des transactions de la Banque de grande clientèle, en assurant la mise en œuvre opérationnelle des outils d'identification des risques climatiques. Il s'appuie sur l'expertise du département RSE sur les transactions les plus sensibles.

Création d'un département en charge des risques climatiques

— Le département **ENTREPRISE RISK MANAGEMENT** est en charge du développement des méthodologies de mesure de risque et de la réalisation des analyses quantitatives liées aux mesures de risque. À ce titre, il a pris en charge l'exécution des tests de résistance dans le cadre de l'exercice ACPR, en coordination avec les autres départements de la direction des risques.

— Le département **OPERATIONAL RISK** intègre le risque climatique physique dans sa modélisation des situations de risque opérationnel auxquelles est exposée Natixis.

— **La direction des risques de Natixis prévoit de renforcer prochainement son dispositif avec la mise en place d'un département en charge des risques climatiques qui aura pour vocation de coordonner le déploiement du dispositif d'encadrement des risques climatiques.** Ce département travaillera conjointement avec les autres départements des risques et les autres parties prenantes internes en vue de la définition et la mise en place d'un dispositif cohérent et exhaustif de supervision de ces risques. Il assurera également, à terme, une revue des transactions à forts enjeux du point de vue de l'appétit aux risques climatiques ainsi que le suivi du portefeuille d'expositions aux risques climatiques et les activités de reporting internes ou externes sur ces risques.

— **Sur le périmètre de Natixis Investment Managers et de Natixis Assurances,** le dispositif de supervision des risques climatiques s'appuie essentiellement sur la prise en compte de critères ESG dans les processus d'investissement et d'engagement. Les départements en charge des sujets ESG au sein de chacune des entités accompagnent la mise en place de ces dispositifs et s'assurent de la cohérence avec le dispositif Natixis d'ensemble.

5 Politique de rémunération

Depuis 2019, la rémunération des membres du comité de direction générale de Natixis comprend une part variable annuelle (Long Term Incentive plan) indexée sur l'atteinte de critères liés à la RSE (à hauteur de 10 %).

L'attribution de cette part variable repose sur la progression de la notation extra-financière de Natixis par 3 agences de notations externes indépendantes (Vigeo-Eiris, ISS Oekom et Sustainalytics). En outre, la stratégie RSE de Natixis est prise en compte dans la détermination de la rémunération variable annuelle du directeur général.

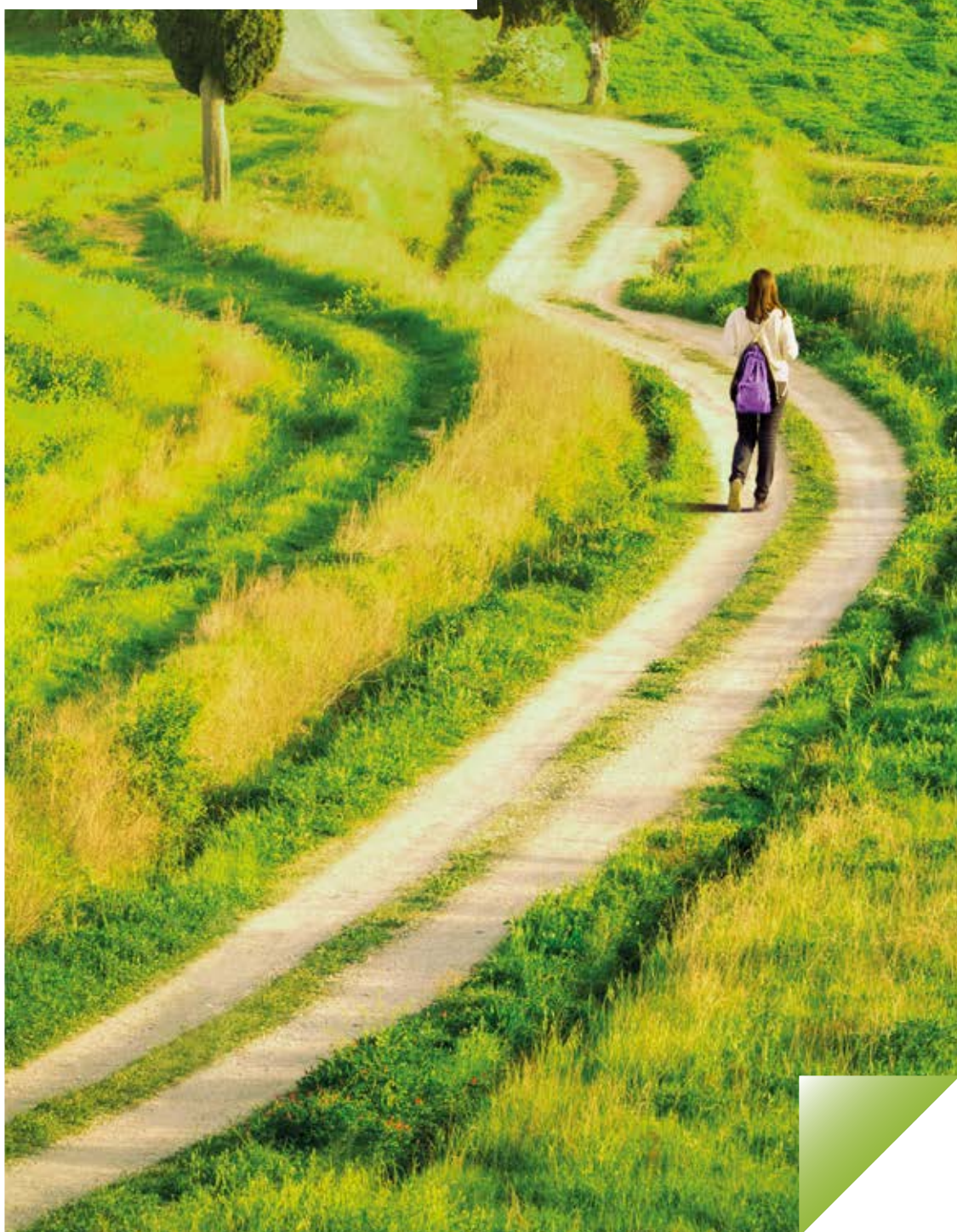
Au-delà de la direction générale, plusieurs mécanismes de rémunération intègrent des critères RSE :

- un accord de participation Natixis intégrée inclut des critères RSE (consommation de papier et d'énergie) ;
- des objectifs RSE spécifiques complémentaires sont intégrés dans certains accords d'intéressement des filiales de Natixis ;
- et enfin, l'intégralité des fonds des plans d'épargne salariale PES et PERCO sont labellisés ISR pour les nouvelles souscriptions depuis avril 2021.



INTÉGRATION DES ENJEUX CLIMATIQUES À LA STRATÉGIE

2





Pour enrayer les conséquences les plus désastreuses du réchauffement climatique, nous devons limiter à 1,5°C l'élévation des températures par rapport à l'ère préindustrielle. Ceci implique de réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 45 % d'ici à 2030 par rapport à 2010 et de parvenir à zéro émission à horizon 2050. La température moyenne en 2020 était d'environ 1,2°C supérieure à l'ère préindustrielle. Ceci signifie que nous avons très peu de temps pour atteindre les engagements pris lors de l'Accord de Paris. Nous devons faire plus, et plus vite.

António Guterres

Secrétaire général des Nations Unies

1 Identification des opportunités liées au climat

Natixis a pour ambition de proposer, à tous ses clients, dans l'ensemble des pays dans lesquels elle opère, des produits et services pour accompagner leur transition vers une économie bas carbone et leur adaptation aux effets du changement climatique.

Natixis a ainsi identifié pour chacun de ses métiers, ainsi que pour ses propres opérations, de très nombreuses opportunités liées au changement climatique et aux besoins de transition et d'adaptation qui en découlent :

Périmètre	Ligne métier	Opportunité	Atténuation des risques climatiques	Niveau de développement	Niveau d'impact
BANQUE DE GRANDE CLIENTÈLE	Financements	Forte croissance de l'activité de financements durables : • prêts verts structurés (secteurs énergies renouvelables, transports, infrastructures, notamment) • prêts indexés à des critères durables (indicateurs climatiques, <i>sustainability-linked loans</i>) • financement durable des appels de fonds (<i>sustainable capital calls</i>) • financement durable du négoce (approvisionnements, matières premières)	Risque de transition	***	***
		• Financement des activités d'adaptation • Prêts durables indexés à des indicateurs d'adaptation	Risque physique	*	**
	Conseil	• Engagement des clients et conseil sur la transition climatique • Conseil M&A dans les activités durables	Risque de transition	***	***
		Conseil sur les sujets relatifs à l'adaptation climatique	Risque physique	*	**
	Marchés de capitaux	Forte croissance de la structuration d'obligations durables : • obligations vertes structurées • obligations de transition (intégrant des indicateurs climatiques)	Risque de transition	***	***
		Obligations durables ciblées sur les activités d'adaptation	Risque physique	*	*
		• Structuration de produits d'investissement verts • Produits de taux verts	Risque de transition	**	**
		Titrisation / CMBS verts	Risque de transition	*	**
		Indices actions durables destinés aux émetteurs actifs dans l'atténuation du changement climatique ou l'adaptation	Risque de transition et risque physique	**	**
	Produits de change durable	Risque de transition et risque physique	*	*	

Périmètre	Ligne métier	Opportunité	Atténuation des risques climatiques	Niveau de développement	Niveau d'impact
GESTION D'ACTIFS ET DE FORTUNE	Gestion pour compte de tiers	Surperformance des stratégies d'investissement : <ul style="list-style-type: none"> investissement responsable (incluant le climat dans l'analyse des risques) investissement durable (exclusions, <i>best in class/universe</i>) fonds thématiques sur le climat capital d'amorçage pour le lancement de fonds verts / climat 	Risque de transition et risque physique	***	***
		Croissance des revenus de gestion issus des stratégies dédiées au climat mises en place à la demande d'investisseurs : <ul style="list-style-type: none"> stratégies d'investissement à thématique climat investissements dans les actifs réels (énergies renouvelables, transport durable, immobilier, autres infrastructures de transition / d'adaptation) certification de la durabilité des actifs (immobilier en particulier) 	Risque de transition et risque physique	**	***
	Engagement	Engagement des clients et conseil sur la transition climatique	Risque de transition	**	***
		<ul style="list-style-type: none"> Engagement des émetteurs sur la transition climatique Politique de vote en lien avec l'atténuation climatique 	Risque physique	*	**
	Gestion de fortune	Distribution de produits d'investissements dédiés au climat liée aux clients de la banque privée (durable, thématique, impact, investissements dans les actifs réels)	Risque de transition et risque physique	*	*
ASSURANCE	Assurance vie	Surperformance des investissements durables : exclusions des activités à impact négatif, alignement 1,5°C des portefeuilles, investissements dans des stratégies thématiques climat.	Risque de transition	***	***
		Croissance des revenus issus du développement de produits d'assurance verts / climatiques qui répondent à la demande des clients : <ul style="list-style-type: none"> unités de compte durables plans d'épargne retraite responsables contrats d'assurance-vie verts 	Risque de transition	**	**
		Développement de la base de clients grâce à un engagement fort sur les sujets liés au climat avec: <ul style="list-style-type: none"> les émetteurs : politique de votes incluant les enjeux climatiques les gérants d'actifs : choix des supports d'investissement les clients : conseil en investissement à thématique environnementale 	Risque de transition et risque physique	*	**
	Assurance non-vie	<ul style="list-style-type: none"> conseil sur les sujets liés à la transition contrats d'assurance habitation/auto incitatifs aux économies d'énergie et à la réduction de l'empreinte carbone 	Risque de transition	*	*
		Conseil sur les thématiques climatiques (actions de prévention : alertes météorologiques, conseil sur les besoins d'adaptation, gestion résiliente des indemnités...).	Risque physique	*	***
NATIXIS CORPORATE	Trésorerie	Surperformance des investissements de la réserve de liquidité liée à l'intégration de critères d'investissement durable	Risque de transition	*	**
	Impacts directs	<ul style="list-style-type: none"> amélioration de la performance énergétique des bureaux et réduction des coûts énergétiques sur toutes les implantations (rénovation, changements de locaux) contrats d'achat d'énergies renouvelables à long terme sur toutes les implantations développement du télétravail et de solutions de travail à distance 	Risque de transition	**	*
	Impacts directs	Investissements d'adaptation pour améliorer la résilience des bureaux dans toutes les implantations géographiques (rénovation, relocalisation)	Risque physique / Risque opérationnel	***	*
	Engagement des collaborateurs	Formation des collaborateurs sur tous les sujets environnementaux (climat, énergie, déchets, eau, biodiversité)	Tout risque lié au climat	***	*

2 Intégration des enjeux climatiques dans la stratégie

Le changement climatique et la destruction des écosystèmes naturels sont parmi les défis les plus critiques auxquels est confrontée notre société.

Convaincue de l'urgence de décarboner l'économie, et consciente de sa responsabilité en tant qu'acteur financier, **Natixis engage l'ensemble de ses métiers dans la lutte contre le changement climatique et la protection de la biodiversité.** Nos équipes sont mobilisées pour développer des produits et services qui permettent d'accompagner la transition écologique de nos clients afin notamment d'atteindre la neutralité carbone.

Concernant les activités bancaires

Natixis a adhéré en 2019 à l'Engagement collectif pour l'action climatique (CCCA) dans le cadre des Principes pour une Banque Responsable (PRB) en tant que membre fondateur. Au même moment, Natixis est devenue la première banque à piloter activement l'impact climatique de son bilan grâce au Green Weighting Factor, s'engageant à aligner l'ensemble de son portefeuille de financement avec l'objectif de l'Accord de Paris, c'est-à-dire de limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2°C par rapport aux niveaux préindustriels. **Cette ambition stratégique est aujourd'hui renforcée par un engagement d'alignement de l'ensemble du portefeuille bancaire avec une trajectoire 1,5°C à l'horizon 2050 et des objectifs intermédiaires à 2,5°C en 2024 et 2,2°C en 2030.** L'impact climatique du portefeuille bancaire est désormais piloté trimestriellement pour chaque secteur industriel et chaque plateforme géographique de manière très granulaire au travers de l'outil Green Weighting Factor.

Compte tenu de cet engagement renforcé de ses activités de Banque de grande clientèle, le Groupe BPCE a annoncé en juillet 2021 rejoindre l'initiative bancaire internationale Net Zero Banking Alliance qui fait partie de la Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ) visant à fédérer l'ensemble du secteur financier mondial autour d'un objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050.

Concernant les activités de gestion d'actifs pour compte de tiers

Chaque affilié de Natixis Investment Managers (NIM) est responsable de la prise en compte des risques et opportunités liés au climat, conformément au modèle d'affaires multi-boutiques de NIM. Les approches peuvent varier selon les stratégies de gestion, les types d'actifs, l'implantation géographique des gérants et les besoins des clients, mais tous les affiliés qui intègrent des critères ESG dans leur analyse des investissements couvrent aujourd'hui la dimension impact climatique, soit plus de 80 % des 1 136 Md€ d'actifs sous gestion. NIM s'est engagée à **mesurer et piloter l'empreinte carbone de son portefeuille agrégé d'actifs liquides**, soit 815 Md€ à fin 2020, dont la toute première mesure est présentée dans ce rapport. D'ici l'échéance du plan stratégique en 2024, NIM s'est également engagée à ce que la totalité de ses affiliés aient signé les Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UN-PRI) et que la moitié de ses actifs sous gestion soient des investissements durables ou à impact, prenant donc en compte les enjeux climatiques dans la gestion.

Engagement
NZBA : objectif
neutralité
carbone d'ici
2050
objectif
intermédiaire
2,5°C d'ici 2024



50 %
d'investissements
durables
ou à impact

Investissements alignés sur 1,5°C d'ici 2030

Concernant les activités d'assurances

Natixis Assurances s'est engagée de façon volontariste et concrète dès 2018 dans la lutte contre le changement climatique en mesurant l'impact de ses investissements sur le climat et en s'engageant à les aligner sur une trajectoire 2°C à l'horizon 2030. Face à l'urgence climatique, Natixis Assurances s'engage aujourd'hui à accélérer l'alignement de son portefeuille d'investissements sur une trajectoire 2°C d'ici 2024 et 1,5°C à l'horizon 2030. Sur les activités d'assurance non-vie, Natixis Assurances s'est notamment donné pour ambition de développer une politique de prévention ayant un impact dans la lutte contre le réchauffement climatique.

POLITIQUES SECTORIELLES

La prise en compte de la gestion des risques ESG dans les métiers de financement et d'investissement s'inscrit dans une approche globale impliquant les lignes métiers, la RSE et les fonctions de contrôles.

Cette approche comprend notamment l'élaboration et la mise en œuvre de politiques RSE dans les secteurs les plus sensibles, la définition des secteurs d'activité exclus, l'évaluation et le suivi des risques ESG des opérations et des contreparties via différents outils et processus.

Les risques liés au changement climatique sont pleinement pris en compte à travers les politiques suivantes :



Les industries du charbon

Dès octobre 2015, Natixis a pris l'engagement de ne plus financer dans le monde entier de centrale électrique au charbon et de mine de charbon thermique. Natixis s'est également engagée à ne plus délivrer de financement corporate de type *general purpose* aux sociétés dont l'activité repose à plus de 50 % sur l'exploitation de centrales électriques au charbon et/ou de mines de charbon thermique. Cet engagement qui a fait l'objet d'une politique sectorielle s'appliquant aux activités de financement, de conseil, de marché de capitaux et autres produits et services s'est renforcé en juin 2019, Natixis élargissant son champ d'exclusion à tout projet d'infrastructure portuaire, ferroviaire et tout équipement ou installation lié au charbon thermique. Par ailleurs, le seuil d'exclusion de 50 % d'activité charbon applicable aux financements et investissements susvisés a été abaissé à 25 %.

En mai 2020, Natixis a annoncé une accélération de sa sortie complète du charbon en arrêtant de soutenir les entreprises développant de nouvelles capacités de centrales à charbon ou de mines de charbon thermique. **Natixis se désengagera complètement du charbon thermique en 2030 pour les pays de l'UE et de l'OCDE et 2040 dans le reste du monde. Une nouvelle politique détaillée a été publiée en octobre 2020.**

La politique sectorielle s'applique également aux investissements réalisés par Ostrum, pour l'ensemble de ses portefeuilles gérés directement, et à Natixis Assurances, pour l'ensemble de ses fonds généraux, tous deux n'investissant plus dans des sociétés industrielles dont 25 % ou plus de l'activité proviennent de centrales électriques au charbon et/ou de mines de charbon thermique. Mirova pour sa part exclut tout investissement dans le secteur fossile.

Il est à noter que les montants d'exposition de Natixis dans les financements de l'industrie du charbon à fin 2020 sont nuls pour les financements de mine de charbon thermique et atteignent un montant résiduel pour les financements de centrale charbon et autres infrastructures liées au charbon.

Objectif zéro charbon thermique d'ici 2030/2040



Les industries pétrolières et gazières

En décembre 2017, Natixis s'est engagée à cesser le financement de l'exploration et de la production de pétrole issu des *sables bitumineux* et de *pétrole situé en Arctique*.

En novembre 2018, Natixis a publié une politique sectorielle pétrole et gaz détaillant les conditions de son engagement, soit :

- de cesser de financer, dans le monde entier, des projets d'exploration, de production, de transport, de stockage, ou de terminaux d'exportation, de pétrole issu des **sables bitumineux** et de **pétrole extra-lourd** ;
- de ne plus délivrer de financement corporate de type *general purpose*, et à ne plus investir¹, en faveur de **toute société dont les mêmes activités (cf. supra) représentent 30 % ou plus de son activité globale** ;
- de cesser de financer des projets d'exploration et de production de pétrole, onshore ou offshore **en Arctique**.

Cet engagement en faveur de la protection de l'Arctique vient renforcer la position d'Ostrum et de Mirova, qui sont depuis 2016 à la tête d'un groupe d'investisseurs, signataires d'une déclaration appelant à la protection de la zone contre les activités d'exploration pétrolière, ainsi qu'au respect des engagements nationaux en matière de lutte contre le changement climatique dans cette région particulièrement riche en hydrocarbures.

En mai 2020, Natixis complète sa politique en s'engageant à ne plus financer de projet d'exploration et de production de pétrole et de gaz de schiste, dans le monde entier. Par ailleurs, Natixis ne financera plus les sociétés dont l'activité repose à plus de 25 % sur l'exploration et la production de pétrole et de gaz de schiste.

Exclusion des activités les plus émettrices :

- sables bitumineux
- pétrole extra lourd
- projets en Arctique
- production de pétrole et gaz de schiste

3 Initiatives stratégiques par périmètre

PÉRIMÈTRE OPÉRATIONNEL DE L'ENTREPRISE

Impacts directs sur l'environnement

En cohérence avec l'intégration de la RSE dans ses métiers, Natixis met en œuvre depuis plus de 10 ans une démarche volontaire d'amélioration de ses impacts directs sur l'environnement liés à son fonctionnement interne.

Cette politique s'organise autour de 7 thématiques :

- **Immobilier durable** : mettre en place et suivre les certifications environnementales, réduire les consommations, veiller à un approvisionnement énergétique décarboné des bâtiments et à leur accessibilité ;
- **Numérique responsable** : diminuer les impacts du numérique en réduisant le nombre d'équipements IT, intégrer l'écoconception dans chaque solution informatique, mettre le numérique au service des Objectifs du Développement Durable ;

¹. Pour tout investissement de Natixis Assurances

Amélioration des impacts directs depuis plus de 10 ans

- **Promotion des mobilités durables** : soutenir l'usage du vélo, favoriser le télétravail et le travail à distance pour réduire les déplacements, faciliter l'usage de véhicules électriques, encourager l'utilisation des transports en commun et des transports doux, privilégier les véhicules électriques et hybrides dans la flotte de véhicules de fonction, privilégier le train à l'avion en fonction du temps de trajet ;
- **Gestion des ressources** : s'assurer d'une gestion optimale des ressources avec un pilotage fin des différentes consommations d'énergies, d'eau et de papier ;
- **Achats responsables** : promouvoir les produits et services les plus respectueux de l'environnement, apportant des garanties et une valeur ajoutée aux niveaux social et sociétal ;
- **Gestion des déchets** : réduire les déchets produits en s'appuyant sur le principe des 5R : Refuser, Réduire, Réemployer, Rendre à la terre, Recycler ;
- **Végétalisation** : développer des projets de végétalisation ou d'agriculture urbaine dans le cadre de l'exploitation des immeubles, promouvoir une végétalisation du bâti respectueuse de l'environnement, avec un entretien « zéro phyto » et économe en eau.



Améliorer l'empreinte environnementale de nos activités en propre fait partie intégrante du prochain plan stratégique avec un objectif de réduction de l'empreinte carbone en travaillant sur les 3 axes suivants :

- **Environnement de travail durable** : réduction de la consommation d'énergie des bâtiments, approvisionnement en énergies renouvelables ;
- **IT durable** : réduction de l'empreinte carbone des systèmes informatiques ;
- **Mobilité** : promotion des alternatives aux voyages en avion.

Politique d'investissement de la réserve de liquidité

Une stratégie durable sera développée sur le buffer de liquidité à horizon 2024, composée de 3 piliers :

- Augmentation significative des investissements verts et durables à horizon 2024, en particulier green, sustainable et social bonds ;
- Intégration dans la stratégie d'investissement d'une mesure d'impact sur le climat (mesure de la « température » de la réserve de liquidité) afin de piloter d'ici 2024 son alignement avec l'Accord de Paris sur le climat. Des travaux sont en cours afin de définir la méthodologie d'alignement, en lien avec la méthodologie Green Weighting Factor de la Banque de grande clientèle (voir ci-après) ;
- Gestion des risques ESG qui comprend l'application des politiques d'exclusion de Natixis (charbon, pétrole et gaz, défense et tabac) et l'exclusion des scores ESG négatifs. Natixis se donne pour objectif de n'avoir en 2024 aucune exposition aux activités controversées et aux profils ESG négatifs.

Politique d'investissement du capital d'amorçage dans la gestion d'actifs

Natixis Investment Managers soutient ses affiliés via le capital d'amorçage qui est, depuis 2020, prioritairement alloué aux stratégies incorporant les enjeux ESG. Au 31/03/21, 28 %

Investissements durables de la réserve de liquidité

Capital d'amorçage alloué prioritairement aux stratégies ESG

des capitaux d'amorçage sont investis dans des stratégies ESG (dans 27 fonds ESG), et plus de 70 % de ces stratégies ESG détiennent le label ISR.

BANQUE DE GRANDE CLIENTÈLE

L'approche du Green Weighting Factor

Le Green Weighting Factor (GWF) est un outil propriétaire unique développé par Natixis afin d'atteindre plusieurs objectifs : accélérer sa transition vers la finance durable, intégrer systématiquement le risque de transition climatique dans ses activités de financement, piloter son alignement climatique et, enfin, préparer les futures réglementations climatiques.



Cet outil interne granulaire a permis à Natixis de fixer des objectifs d'impact climatique pour chacune de ses activités sur la période du plan stratégique 2021-2024, et à terme de respecter son engagement d'aligner son bilan sur la trajectoire 1,5°C de l'Accord de Paris à l'horizon 2050 avec des objectifs intermédiaires en 2024 et 2030 (voir partie Indicateurs et Objectifs).

L'outil comprend à la fois (i) une **méthodologie complète** pour évaluer l'impact climatique et le risque de transition climatique de chaque financement (noté sur une échelle de couleur à 7 niveaux allant du marron au vert), et (ii) un **mécanisme interne d'allocation de capital** qui lie le montant du capital interne alloué à chaque transaction à son niveau d'impact positif ou négatif sur le climat et d'autres enjeux environnementaux lorsqu'ils sont matériels (biodiversité, eau, pollution, déchets). En utilisant un ajustement favorable ou défavorable des actifs pondérés en fonction des risques (RWA crédit), le GWF adapte le rendement attendu de chaque transaction en fonction de l'impact environnemental de l'objet financé (projet, actif, financement non dédié). Il favorise ainsi les solutions de financement ayant l'impact le plus positif (transactions « vertes ») et pénalise les impacts négatifs (transactions « marron »).

Un outil puissant d'innovation et de pilotage de nos impacts climatiques



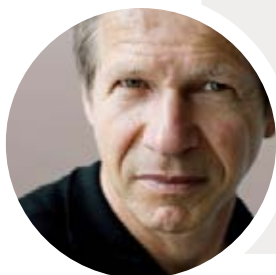
L'énergie fossile ayant fait le 20^e siècle, la totalité de nos activités modernes en dépendent, à un titre ou à un autre. Les conséquences économiques de son abandon ne se limiteront pas, loin s'en faut, à basculer les investissements du charbon aux ENR.

Des affaiblissements ou des ruptures se matérialiseront dans tous les secteurs, et pour pouvoir se repérer dans ce nouveau contexte, et identifier les acteurs à risque comme ceux bien placés, il est important de passer au crible du climat la totalité des contreparties, sans se limiter à une politique d'exclusion.

Le Green Weighting Factor mis en place par Natixis, et auquel nous sommes heureux de contribuer, s'inscrit dans une approche large et donc pertinente de la question, et nous espérons que ce n'est que le début !

Jean-Marc Jancovici

Associé de Carbone 4, Président du Shift Project,
Professeur à Mines ParisTech



Un outil pleinement intégré aux systèmes d'information et au processus d'octroi de crédits

La méthodologie de notation du GWF a été finalisée en 2019 pour tous les secteurs financés par la banque, à l'exception du secteur financier. Après le développement méthodologique et une phase de validation du concept, le GWF a été mis en œuvre dans les systèmes informatiques de la banque et intégré dans ses processus tout au long de la chaîne de valeur des prêts, de l'octroi des crédits à la gestion de portefeuille.

Cette méthodologie est évolutive, elle pourra intégrer notamment les critères de la taxonomie européenne au fur et à mesure des avancées de la « Plateforme sur la finance durable » de la Commission européenne.



Le Green Weighting Factor est un véritable outil de prise de décision, de dialogue stratégique avec nos clients et d'incitation aux opérations « vertes ». Depuis qu'il a été intégré au processus d'octroi de crédit de Natixis il y a deux ans, le GWF a permis de concrètement influencer sur le comportement des équipes afin de développer la finance durable. C'est devenu aujourd'hui le pilier de la stratégie climat de nos activités bancaires.

Karen Degouve

Responsable du développement finance durable
et chef de projet Green Weighting Factor, Natixis

Depuis sa mise en œuvre en 2019, les utilisations du GWF se sont multipliées :

- **processus de crédit** et prise de décision en matière de prêt ;
- **évaluation du risque de crédit** : le GWF est utilisé pour surveiller le risque global de transition climatique de la banque, ainsi que pour projeter le bilan jusqu'en 2050, comme l'a demandé le régulateur bancaire français ACPR dans le cadre d'un exercice inaugural de stress test climatique finalisé début 2021 ;
- **dialogue stratégique avec les clients** et structuration de produits financiers durables qui en résulte ;
- **gestion active de portefeuille**, y compris la distribution et la titrisation ;
- **planification stratégique commerciale**, y compris la hiérarchisation des clients, la définition des priorités et l'identification des opportunités de financement durable. En 2020, un vaste exercice de sélection a été réalisé pour évaluer à la fois le potentiel de transition des modèles d'entreprise des clients existants et la possibilité de développer des solutions de financement durable pour les clients dont l'exposition est notée « marron » ; il en est ressorti une hiérarchisation différenciée des clients et une activité commerciale adaptée afin d'accélérer le développement du financement durable. Il a également été décidé de mettre fin à certaines relations avec des clients sans potentiel de transition.

L'outil GWF concerne tous les secteurs, toutes les géographies, tous les produits bancaires

87% de projets d'énergies renouvelables financés en 2020



Accompagner toutes les solutions de mobilité à faible émission carbone

Dans le cadre du plan stratégique du Groupe BPCE à horizon 2024, le GWF a permis de mesurer l'impact climatique et de fixer des objectifs pour l'ensemble des activités du périmètre de la Banque de grande clientèle, et de décliner ces objectifs pour chacun des grands secteurs clés (8 industries), et pour chacune des plateformes géographiques (EMEA, Asie, Amériques) au travers de deux indicateurs : d'une part le mix de notes GWF et d'autre part un indicateur de température. L'empreinte en valeur absolue et l'intensité carbone des financements sont également calculées au ligne à ligne sur le même périmètre (voir la partie indicateurs et objectifs).

Développement de produits verts et durables

Financement des énergies renouvelables

La production d'énergies renouvelables est au centre des solutions pour lutter contre le changement climatique et Natixis en est un acteur majeur, notamment en Europe et en Amérique Latine. Les équipes financement d'infrastructures de la Banque de grande clientèle ont notamment financé 19 nouvelles opérations en 2020, représentant une capacité installée de 6 510 MW pour un montant arrangé par Natixis de 1,5 Md€. En 2020, les énergies renouvelables ont représenté 87 % des financements de la BGC dans le secteur de la production électrique.

NATIXIS UNIQUE COORDINATEUR DU PRÊT VERT POUR LE PLUS GRAND PARC ÉOLIEN OFFSHORE FLOTTANT DU MONDE

Dans le cadre du projet « Kincardine » prévoyant la construction d'un parc éolien flottant au sud-est d'Aberdeen en Ecosse, avec une capacité installée de 50 MW, Natixis a agi comme seul coordinateur du prêt vert pour le financement du projet s'élevant à 380 M€. Kincardine est composé de six turbines installées sur des structures flottantes semi-submersibles et sera le plus grand parc éolien offshore flottant du monde. Grâce au processus de certification mené par Natixis, le financement du projet a obtenu le label « Certified Climate Bond » de Climate Bonds Initiative (CBI).

Financement de la mobilité durable

La mobilité constitue un aspect crucial du développement humain permettant de fournir l'accès au logement, au travail, à la santé, à l'éducation et à la culture. Toutefois, ces déplacements ont des impacts sur le changement climatique, la qualité de l'air, la consommation de ressources fossiles, la biodiversité et la santé des populations. Les projections de croissance des transports prévoient de doubler le nombre de passagers aériens avant 2040 et d'atteindre près de 2 milliards de véhicules en circulation en 2050. Selon l'Agence Internationale de l'Énergie ¹, l'atteinte de la neutralité carbone d'ici le milieu du siècle nécessite, entre autres, que plus aucune voiture à moteur thermique ne soit vendue dans le monde après 2035 et que les trajets en avion long courrier stagnent à leur niveau de 2019. Natixis s'engage à accompagner les solutions de mobilité durable nécessaires à cette transition au travers de ses financements et investissements.

1. Publication de l'AIE (mai 2021), Net Zero by 2050 A Roadmap for the Global Energy Sector <https://iea.blob.core.windows.net/assets/beceb956-0dcf-4d73-89fe-1310e304>



19 %
d'obligations
vertes
arrangées
en 2020



ITALO NUOVO TRASPORTO VIAGGIATORI : SOLUTION INNOVANTE DE FINANCEMENT RÉPONDANT À SES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Natixis a structuré pour Italo - Nuovo Trasporto Viaggiatori, premier opérateur privé ferroviaire en Italie, en lui proposant une solution de financement innovante. Il s'agit du Green loan le plus important jamais réalisé dans le domaine du secteur du transport et le premier à intégrer des Objectifs de Développement Durable conformes aux Sustainability Linked Loan Principles.

Natixis a structuré en qualité de global coordinator, bookrunner et green coordinator, une solution complète de financement comprenant :

- un *sustainability-linked* loan syndiqué de 1,1 Md€, dont la marge d'intérêt est indexée sur des indicateurs de développement durable, notamment le nombre de passagers par km et les émissions de CO₂ (900 millions sont dédiés au financement et refinancement de matériels roulants décarbonés)
- un swap de taux d'intérêt *sustainability-linked* intégrant un mécanisme d'incitation propre.

Green bonds

Les émetteurs de green bonds s'engagent à utiliser les fonds levés pour financer des projets qui ont un impact positif sur l'environnement et notamment dans la lutte contre le changement climatique (efficacité énergétique, énergies renouvelables, transports durables, etc).

En 2020, Natixis a arrangé 34 transactions d'émissions de green bonds, pour un montant arrangé total de 15,9 Md€, confirmant un positionnement solide sur ce marché, notamment en Europe.

ACCOMPAGNER LES ÉMISSIONS OBLIGATAIRES VERTES DE NOS CLIENTS, L'EXEMPLE D'ENGIE

Natixis a agi en tant que sole green structuring advisor et joint bookrunner pour le green bond d'Engie : d'un montant de 2,5 Md€, cette transaction a été sursouscrite, avec un livre d'ordre s'établissant à 9,5 Md€ à sa clôture. Cette obligation va permettre de contribuer à l'ambition d'Engie de devenir le leader mondial de l'accompagnement des entreprises et collectivités locales vers la neutralité carbone. Les fonds seront utilisés pour la production d'énergies renouvelables, le stockage d'énergie, les infrastructures de transmission et distribution, l'efficacité énergétique ou encore la capture de CO₂.



NRG a innové avec la première obligation durable (Sustainability-Linked Bond (SLB)) d'Amérique du Nord, la première émise par une compagnie d'énergie en dehors d'Europe. Avec l'acquisition de Direct Energy, cette obligation SLB soutient notre croissance et nos efforts pour fournir une source d'énergie alternative, plus propre, à nos clients et apporter de la valeur ajoutée à nos parties prenantes. Notre dispositif complet de développement durable est au fondement même de notre stratégie. La durabilité, la transparence et l'information font partie de notre ADN. Cette transaction est un nouvel exemple de notre engagement à conduire la transition énergétique vers le net-zéro. Natixis, seul structureur et coordinateur, a apporté une expertise et des conseils inestimables pour garantir la réussite de cette émission et son alignement sur les meilleures pratiques du marché.



Gaëtan Frotté

Senior Vice President and Treasurer, NRG

Green loans

Au-delà des émissions obligataires vertes, Natixis a développé depuis 2018 les financements verts ou durables (« *green loans* » ou « *sustainable loans* »), sous deux formes : des prêts fléchés vers le financement de projets liés à l'environnement et notamment à l'impact climatique (sous la forme de « *term loans* » appelés « *green loans* »), et des crédits syndiqués adossés à des critères ESG (sous la forme de « *Revolving Credit Facility* », ou Green RCF, appelés « *sustainability-linked loan* » ou « *ESG-linked loans* »). Le marché des prêts verts et durables est en fort développement, 31 transactions ont été finalisées en 2020.



STRUCTURATION D'UNE PREMIÈRE PLATEFORME DE FINANCEMENT DU TYPE « LOW CARBON ALUMINIUM »

Natixis s'engage à élargir le champ de la finance durable à tous les instruments de financement, y compris les activités de trading. Ainsi, Natixis a soutenu Trafigura dans la conception et la structuration d'une première plateforme de financement du type « low carbon aluminium » pouvant atteindre 500 M\$. Cette plateforme a été conçue pour répondre à la demande croissante des fabricants en aval pour l'aluminium à faible teneur en carbone et pour aider les producteurs en amont à accélérer leur transition vers des technologies faiblement carbonées.

La transition environnementale de nombreuses industries reposera en grande partie sur la création d'une chaîne de valeur de l'aluminium à faible teneur en carbone, de l'extraction à l'utilisation finale. Ce financement marque la première étape de ce parcours, notamment en mobilisant les acteurs clés de cette chaîne de valeur.

Produits structurés bas carbone

Natixis a développé des solutions structurées sur les indices climat depuis 2015² qui ont pu être proposées sur des formats innovants – *structured notes*, *green bonds*, *equity linked bond* – permettant de répondre au besoin d'investissement dans les secteurs de la transition énergétique et écologique au travers d'offres destinées tant aux épargnants grand public qu'aux investisseurs institutionnels et dans différentes géographies.

2. Indice ECO5E indice Euronext lancé en 2018, les indices Climate Orientation, Solactive Climate and Energy transitions

Élargir la finance durable au commerce international de matières premières



**« DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES » : PREMIER PRODUIT STRUCTURÉ
COMBINANT OBLIGATION SOCIALE ET INDICE CLIMATIQUE**

Les enjeux environnementaux et sociaux étant de plus en plus intimement liés, les produits financiers doivent prendre en compte cette vision holistique grandissante. Ce produit structuré combine ainsi une obligation sociale dédiée au développement économique local (financement des TPE-PME dans les zones économiquement et socialement défavorisées en France métropolitaine) et un sous-jacent indiciel à thématique climatique. Cet indice « Euronext Climate Objective Euro Decrement 5 % » est axé sur les entreprises qui cherchent à améliorer leur performance carbone et leur capacité à offrir des produits et services compatibles avec une économie réduisant l’empreinte carbone.

Ce produit est proposé en partenariat avec l’assureur Groupama, Natixis agissant en tant qu’émetteur et les obligations sociales étant distribuées par Groupama. Natixis a reçu pour ce produit le prix de la Banque d’investissement de l’année catégorie « Produits Equity » lors des Banker Awards 2020.

**« AMBITION DURABLE » : UN PRODUIT D’ÉPARGNE GRAND PUBLIC QUI COMBINE CLIMAT ET
RESSOURCES NATURELLES**

Afin de prendre en compte les enjeux environnementaux dans leur globalité et parce que les enjeux climatiques et biodiversité sont fortement liés, Natixis a développé le produit « Ambition Durable » combinant obligation verte et indice Eau & Océan :

- Le green bond vise à financer les bâtiments écologiques. Il est fléché vers des prêts sourcés par les entités du Groupe BPCE (développement de nouveaux bâtiments ou acquisition de bâtiments existants, rénovation ou amélioration de l’efficacité énergétique)
- L’Indice Euronext Water & Ocean Europe 40 est composé de 40 entreprises européennes sélectionnées pour leur contribution à la préservation de la ressource en eau et des océans.

GESTION D’ACTIFS

Stratégie d’intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

En 2020, Natixis Investment Managers (NIM) a adopté une politique ESG en ligne avec son modèle multi-affiliés, modèle permettant à chacun des 23 affiliés de profiter d’une autonomie totale concernant sa stratégie d’investissement. Cette politique est en ligne avec les Principes pour un Investissement Responsable des Nations Unies (UN-PRI) et précise que NIM s’attend à ce que les affiliés intègrent les enjeux ESG dans leurs processus d’investissement.

Chaque affilié ayant une stratégie et une philosophie de placement distinctes, les approches d’intégration ESG élaborées dans l’ensemble du groupe sont diversifiées, mais sont adaptées aux convictions particulières, aux classes d’actifs et aux préférences des clients de chaque affilié.

Les affiliés de NIM offrent une gamme de solutions reposant sur la conviction que les critères ESG peuvent jouer un rôle important dans l’identification des risques potentiels, la saisie des opportunités et la génération de rendement pour les investisseurs.

21 affiliés de gestion d’actifs signataires des UN-PRI, objectif 100 % d’ici 2024

Les activités d'investissement des affiliés peuvent être classées en différentes catégories, selon la classification interne suivante :

- **Investissement responsable** : inclut l'intégration ESG (prenant en compte les enjeux ESG matériels dans la recherche et la prise de décision) et la mise en place d'une politique d'actionnariat actif (engagement et politique de vote) ;
- **Investissement durable** : stratégie d'investissement s'articulant autour des enjeux ESG, visant à l'alignement des valeurs, la surperformance financière ou l'impact sociétal par l'investissement ;
- **Investissement à impact** : stratégie qui permet d'adresser des enjeux sociétaux, par exemple ceux définis par les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.



La TCFD vise à rendre les marchés plus transparents et résilients en période de transition économique et sociale due au changement climatique. Ses recommandations représentent un cadre international commun fournissant aux investisseurs des informations plus claires sur leur exposition aux risques et opportunités liés au climat afin qu'ils puissent faire des choix concernant leurs opérations et l'allocation du capital. Pour NIM, cette analyse permet à nos gérants d'actifs listés et non listés de mieux comprendre l'impact du changement climatique sur leurs portefeuilles et d'accompagner leurs clients sur l'alignement de leur allocation d'actifs sur une trajectoire de 1,5°C.



Nathalie Wallace

Responsable de l'investissement durable, Natixis Investment Managers

Politiques sectorielles

Les affiliés peuvent choisir d'exclure certains investissements. Ces exclusions peuvent s'appliquer à des secteurs entiers ou à des sociétés ou émetteurs individuels. Les fonds peuvent exclure, par exemple, les investissements dans le secteur du charbon thermique, le tabac ou les armes controversées, en cohérence avec les politiques sectorielles de Natixis.

Les affiliés adoptent ces politiques, comme approche de gestion des risques, considérant ces secteurs comme plus vulnérables aux restrictions réglementaires, aux amendes ou au changement de comportement des clients, ce qui peut réduire le rendement des placements à long terme. Compte tenu du modèle multi-affiliés de NIM, l'application d'exclusions est décidée au niveau de chaque affilié.

Engagement et politique de vote

Dans le cadre de sa politique ESG, Natixis Investment Managers attend de ses affiliés qu'ils se comportent en investisseurs actifs.

Cela implique de :

- **s'engager** auprès des entreprises dans lesquelles ils investissent, identifier les risques et les opportunités, et contribuer à l'amélioration de la performance (par un engagement direct, par l'intermédiaire d'un tiers ou par un engagement collaboratif) ;
- **voter** aux assemblées générales pour appuyer leurs stratégies d'investissement. Au cours des dernières années, le nombre de résolutions portant sur des questions environnementales et sociales a augmenté, en particulier dans des secteurs comme l'exploitation minière ou l'énergie, les plus concernés par le changement climatique.

Politique de vote et d'engagement actif sur les sujets ESG

Contribution
aux
initiatives
internationales
sur le changement
climatique

14 des 23 affiliés
de NIM pilotent
déjà l'empreinte
carbone et/ou la
température
de leurs
portefeuilles
de gestion



Initiatives internationales

NIM participe à différents forums et initiatives internationaux qui couvrent le sujet du changement climatique pour les gérants d'actifs et investisseurs : UN-PRI, Ceres Investor Network, Investor Leadership Network (ILN), Focusing Capital on the Long Term (FCLT), One Planet Sovereign Wealth Funds (One Planet SWF), ainsi que le Groupe d'investisseurs institutionnels sur le changement climatique (IIGCC) qui permettent à NIM de contribuer à trois autres réseaux d'investisseurs institutionnels : la Global Investor Coalition on Climate Change, Climate Action 100+ (dont Mirova est également membre en direct) et The Investor Agenda. Au travers de ces différents forums, NIM contribue à faire avancer la réflexion sur l'ensemble des enjeux ESG, les risques liés au changement climatique et le financement de la transition vers une économie faiblement émettrice en carbone.

Ceres

Natixis Investment Managers et **Mirova** sont tous deux membres du Ceres Investor Network. Ce réseau comprend plus de 175 investisseurs institutionnels qui gèrent plus de 29 000 Md\$ d'actifs. Ceres se penche sur une série d'enjeux ESG, notamment les risques liés au changement climatique, la déforestation, les droits de l'homme et la gouvernance.

Institutional Investors' Group on Climate Change (IIGCC)

L'IIGCC compte plus de 230 membres qui gèrent plus de 30 000 Md\$ d'actifs. Natixis Investment Managers y est représentée par sa filiale Ostrum AM. L'IIGCC travaille en étroite collaboration avec les entreprises et les décideurs politiques sur les questions liées au changement climatique, en particulier sur la manière de renforcer la résilience au climat et de mobiliser de nouveaux investissements pour la transition vers une économie décarbonée.

One Planet Sovereign Wealth Funds

En 2019, **Natixis Investment Managers** a rejoint One Planet Asset Managers, une composante de l'initiative One Planet SWF, qui intègre les considérations climatiques dans la gestion d'actifs des fonds souverains. L'initiative a été lancée en 2017 lors du One Planet Summit à Paris par les fonds souverains de six membres fondateurs : l'Arabie saoudite, Abu Dhabi, le Koweït, la Norvège, la Nouvelle-Zélande et le Qatar.

Prise en compte des enjeux climatiques par les affiliés de NIM

Depuis plusieurs années, les affiliés travaillent sur les enjeux climatiques, et NIM les aide également à mieux prendre en compte ces enjeux dans leurs stratégies, notamment à travers un groupe de travail spécifique permettant l'échange de bonnes pratiques. De nombreux affiliés ont intégré le climat dans leurs stratégies d'investissement et leurs processus d'engagement.

L'intégration des enjeux du climat est une priorité pour **Ostrum AM** (448 Md€ d'actifs sous gestion au 31/12/2020) qui a engagé depuis 2019 une réflexion sur la mesure carbone des portefeuilles, et initié le développement d'une nouvelle méthodologie d'alignement avec les scénarios de température du GIEC, afin de pouvoir rendre compte à ses clients de l'impact de leurs portefeuilles d'investissement. Des formations dédiées ont été mises en place et la thématique climat est systématiquement intégrée aux échanges avec le management des émetteurs.

Conscient de l'importance et de l'urgence du défi climatique, **DNCA** (26 Md€ d'actifs sous gestion au 31/12/2020) a intégré l'enjeu climat dans sa démarche d'investissement au travers d'une analyse systématique des risques et opportunités pour les émetteurs. Cette analyse repose sur un modèle propriétaire qui évalue pour chaque entreprise (i) son exposition aux risques climatiques physique et de transition en fonction de son secteur et de son empreinte géographique, et (ii) sa stratégie de transition et d'adaptation au changement climatique. DNCA développe également des fonds autour de la thématique du climat.



DNCA INVEST BEYOND CLIMATE

Ce fonds ISR DNCA lancé en avril 2020 place l'enjeu climatique au cœur de sa stratégie d'investissement, en appliquant une analyse à deux niveaux :

- une analyse de transition menée sur la manière dont l'entreprise décarbone ses propres activités pour atteindre une trajectoire à minima 2°C (empreinte carbone sur les scope 1, 2 et 3, part du chiffre d'affaires généré par des activités carbo-intensives, alignement 2°C selon les scénarios SBTi) ;
- une analyse de contribution pour mesurer la contribution positive qu'apportent les produits et services de l'entreprise (part du chiffre d'affaires généré par des activités qui contribuent à la transition écologique, dépenses en R&D ou capex vert, émissions de CO₂ évitées).

DNCA Invest Beyond Climate répond aux exigences de l'Accord de Paris, en excluant les entreprises avec une contribution négative et en limitant à 30 % la part des entreprises sans contribution (activités « neutre »).

Spécialiste de la gestion d'actifs durables, **Mirova** (20 Md€ d'actifs sous gestion au 31/12/2020) a développé dès 2015 une méthodologie permettant de mesurer l'empreinte carbone scope 1, 2, 3 des émetteurs dans les différents secteurs afin d'orienter sa stratégie d'investissement et piloter l'empreinte globale de ses portefeuilles d'actifs sous gestion. La méthodologie a été enrichie depuis 2018 pour intégrer une mesure de la « température » des portefeuilles et leur niveau d'alignement sur les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. Cette méthode utilise les scénarios climatiques du GIEC et les projections d'investissements de l'Agence Internationale de l'Énergie.

Depuis 2019, **Ossiam** (4 Md€ d'actifs sous gestion au 31/12/2020) a défini un cadre pour mesurer le risque de transition de ses portefeuilles sous gestion et le comparer à leur benchmark. Le gérant a lancé en 2020 un premier fonds d'obligations souveraines à faibles émissions carbone, favorisant l'investissement dans les pays qui émettent le moins de carbone par habitant. Au même moment, Ossiam a déployé une nouvelle politique de vote ESG qui s'applique à l'ensemble des actifs sous gestion et inclut systématiquement un volet climat : elle permet de voter contre la nomination de membres des conseils d'administration ou l'approbation des comptes des émetteurs dont la prise en compte des enjeux climatiques est jugée insuffisante. Des travaux sur la trajectoire de température des portefeuilles sont également en cours.

Les gérants immobiliers **AEW CILOGER** (34 Md€ d'actifs sous gestion au 31/12/2020) et **AEW Capital Management** (21 Md€ d'actifs sous gestion au 31/12/2020) intègrent les risques de transition tout au long du cycle de vie des investissements. L'impact climatique des bâtiments en portefeuille est systématiquement mesuré et piloté

annuellement au travers de leur consommation d'énergie (une part croissance du parc immobilier est équipé de compteur à télérelève à cet effet), de la part d'énergie consommée provenant de sources renouvelables, de la consommation d'eau et de la gestion des déchets.



Vauban Infrastructures Partners (5 Md€ d'actifs sous gestion au 31/12/2020), gérant spécialisé dans les infrastructures, intègre les besoins croissants de décarbonation et d'adaptation au changement climatique dans sa stratégie d'investissement en infrastructures résilientes. L'ensemble du secteur énergies fossiles est exclu de son périmètre d'investissement, et l'empreinte carbone des actifs est réévaluée chaque année, couvrant les scope 1, 2 et 3. Le gérant s'est également engagé à compenser ses propres émissions.



Le gérant de private equity **Naxicap Partners** (4 Md€ d'actifs sous gestion au 31/12/2020) est engagé depuis 2016 dans l'Initiative Climat International (iCi), d'origine française et endorsée par les UN-PRI depuis 2019, qui rassemble les acteurs internationaux du capital investissement engagés dans la lutte contre le changement climatique et l'alignement avec l'objectif de l'Accord de Paris. En tant que signataire, Naxicap est notamment engagé à (i) prendre en compte les enjeux climatiques sur l'ensemble de la période d'investissement, (ii) réaliser une mesure progressive de l'empreinte carbone du portefeuille pour les sociétés pour lesquelles cet enjeu est matériel, et (iii) définir, avec le management de ces sociétés, un plan d'action de réduction des émissions et d'adaptation au changement climatique.



Loomis Sayles (284 Md€ d'actifs sous gestion au 31/12/2020) intègre les enjeux liés au changement climatique dans sa stratégie de gestion depuis 2020 au travers de deux principes directeurs : tout enjeu matériel fait partie intégrante des décisions d'investissement pour toutes les catégories d'actifs, et le sujet climat est couvert par l'engagement direct avec les émetteurs. Loomis Sayles a également entrepris des travaux afin d'intégrer une analyse de scénarios climatiques à sa gestion.

HARRIS ASSOCIATES

Harris Associates (85 Md€ d'actifs sous gestion au 31/12/2020) prend en compte les risques liés au changement climatique dans sa gestion au cas par cas, en fonction, de l'exposition matérielle de chaque secteur et entreprise. Sont notamment pris en compte dans l'analyse des émetteurs l'impact des réglementations actuelles et futures sur le climat, ainsi que les opportunités de croissance de certains secteurs, dont l'énergie propre.

*NIM Solutions :
nouveaux
services
clients autour des
enjeux du climat*

Le rôle de **NIM Solutions** (59 Md€ d'actifs sous gestion au 31/12/2020) est de proposer à ses clients des solutions sur mesure à partir de l'ensemble des produits et stratégies de gestion des différents affiliés de NIM. Depuis fin 2020, NIM Solutions utilise les données climatiques de S&P Trucost pour accompagner ses clients de manière holistique dans la mesure et l'intégration de critères climatiques dans leurs décisions d'investissement. Cela permet de proposer de multiples nouveaux services :

- **analyses de portefeuilles** sous un prisme climatique permettant de faire un état des lieux des portefeuilles des clients (intensité carbone, alignement avec l'Accord de Paris, risque physique, risque de transition) ;
- intégration de critères climatiques dans la construction des **solutions d'investissement** : allocation stratégique, sélection des supports d'investissement, développement de produits multiclassés d'actifs, produits structurés, et/ou produits de compensation (carbon offsetting) ;

- **reportings extra-financiers** incluant la mesure des émissions carbone, les intensités carbonées, la température des portefeuilles permettant aux clients d’avoir une transparence sur leurs investissements sous un angle climatique ;
- **recherche et développement méthodologique** sur ce secteur où les enjeux de convergence des normes et des pratiques sont essentiels. NIM Solutions prévoit notamment de publier, conjointement avec S&P Trucost, un *white paper* proposant un cadre commun d’analyse d’alignement avec l’Accord de Paris pour des portefeuilles multiclassés d’actifs.

Investissements thématiques sur le climat : énergies renouvelables, mobilité durable, immobilier durable, capital naturel



Energies renouvelables

Plusieurs affiliés de NIM financent les énergies renouvelables via leurs fonds d’investissement.

En 2018, **Mirova** avait lancé son quatrième fonds d’infrastructures énergies renouvelables, Mirova Eurofideme 4. Fin novembre 2019, Mirova a finalisé la levée du fonds à 857 M€ dépassant largement l’objectif initial, ce qui a permis de clôturer le plus important fonds en énergies renouvelables dédié au marché européen. En 2020, un partenariat stratégique a été noué avec Engie dans le secteur du biogaz et a favorisé un déploiement plus rapide qu’anticipé du fonds. Le fonds Mirova Eurofideme 4 est entré à hauteur de 50 % dans le capital de Dana Gaz qui détient 9 unités de méthanisation en exploitation (pour une capacité installée de 17,5 MW), développées et construites par Engie. La filière biométhane contribuera à la relance d’une économie circulaire par la valorisation de déchets, par la création d’emplois et le soutien de l’agriculture.

Fort de son succès avec les fonds Fideme (2002), Eurofideme 2 (2009), Mirova Eurofideme 3 (2014) et Mirova Eurofideme 4 (2018), Mirova travaille au lancement d’une nouvelle génération de fonds dédiée au financement des infrastructures de la transition énergétique. Le fonds poursuivra la stratégie de ses prédécesseurs en proposant à ses investisseurs des projets d’énergies renouvelables construits en Europe, ayant recours à des technologies éprouvées (éolien, solaire, hydraulique, biomasse et réseaux de chaleur) et à travers des investissements en partenariats minoritaires ou majoritaires avec des industriels du secteur, voire des prises de participation directement dans leur capital. Il continuera aussi à investir dans les capacités de stockage associées à des centrales d’énergies renouvelables et dans la mobilité décarbonée.

Immobilier durable

AEW CILOGER a poursuivi l’effort de certification de ses actifs en portefeuille en 2020. Ainsi, des immeubles ont été certifiés à leur construction ou en phase d’exploitation : BREEAM, LEED existing building, HQE exploitation ou Breeam In-Use, BBKA (bâtiment bas carbone) ou encore BEPOS (bâtiment à énergie positive). De plus, AEW CILOGER a mis en place depuis le 1^{er} janvier 2020 pour les immeubles situés en France, et dont il gère les contrats d’énergie, la fourniture d’électricité et de gaz 100 % d’origine renouvelable, ce qui contribuera à réduire l’empreinte carbone des actifs sous gestion.



Le projet Innov 2019, lancé en 2019 et déployé jusqu'en 2021, vise à tester des solutions innovantes sur une quarantaine de sites pilotes, selon 7 thématiques : électricité photovoltaïque, bornes de recharges de véhicules électriques, biodiversité, économie circulaire, lutte contre le gaspillage alimentaire, gestion des déchets, résilience au dérèglement climatique. Certains projets sont déjà terminés et ont été étendus à d'autres immeubles, notamment sur la biodiversité et l'économie circulaire.



Mobilité durable

Mirova intègre la dimension mobilité durable en favorisant l'investissement dans les valeurs des constructeurs et équipementiers qui proposent des leviers technologiques pour résoudre l'équation permettant de concilier l'accès à la mobilité pour le plus grand nombre tout en réduisant les impacts environnementaux et sociaux relatifs aux transports.

Dans le cadre du fonds Eurofideme 4 a été lancée la poche mobilité MEF4 qui a la possibilité d'investir jusqu'à 10 % du fonds dans la mobilité décarbonée. Fin 2020, MEF4 a investi 11 M€ au travers de deux transactions. La première a consisté à financer une flotte de véhicules utilitaires électriques en autopartage lors d'un appel d'offres de la Mairie de Paris pour le retrofit et l'exploitation d'anciennes bornes Autolib. La seconde a porté sur la participation minoritaire de MEF4 dans une société spécialiste de l'installation et de l'exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE).

Capital naturel

La préservation du capital naturel fait partie intégrante de la lutte contre le changement climatique, notamment la capture de CO₂ par les puits de carbone.

Depuis 2017, Mirova dispose d'une plateforme spécialisée dans l'investissement pour la conservation de la biodiversité et le capital naturel. Mirova développe des solutions d'investissement innovantes dédiées à l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques et à la protection des territoires, de la biodiversité, des sols et des ressources maritimes, avec 510 Md€ dédiés au capital naturel à fin 2020.

Face à l'épuisement du capital naturel et à la dégradation des terres en tant qu'enjeux globaux (i.e. la sécurité alimentaire, la vie des êtres humains et les écosystèmes), le **fonds Land Degradation Neutrality (LDN)** est un exemple du type de partenariat public-privé innovant nécessaire pour financer les Objectifs de Développement Durable. Développé par les Nations Unies³ et Mirova, le fonds a pour mission d'être une source de capital transformateur réunissant des investisseurs publics et privés pour financer des projets à triple rentabilité (environnementale, sociale et financière), contribuant à la neutralité en termes de dégradation des terres. Le fonds LDN investit dans des projets de gestion durable des terres : agroforesterie, agriculture régénérative et durable, foresterie durable sur des terres dégradées.

L'objectif du fonds LDN est de générer des impacts environnementaux et socioéconomiques positifs, parallèlement aux rendements financiers. En s'attaquant à la dégradation des terres, le fonds LDN vise à générer les bénéfices suivants :

- neutralité en termes de dégradation des terres ;
- atténuation du changement climatique et adaptation ;
- amélioration des moyens de subsistance ;
- amélioration de la biodiversité.

Mirova a finalisé la levée du fonds en juin 2021 à 208 M\$.

3. Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD).

Objectif 2 Md€ d'investissements dédiés au capital naturel d'ici 2023

Des engagements chiffrés et bornés dans le temps grâce à l'initiative :



Stratégie d'investissement dédiée à la protection des écosystèmes naturels



Le fonds LDN se fixe comme objectifs de permettre, par ses investissements, la gestion durable de 500 000 hectares dans le monde, la réduction des émissions de CO₂ de 35 Mt et de créer ou d'améliorer les emplois de plus de 100 000 personnes.

Le **Althelia Sustainable Ocean Fund** (SOF) de Mirova investit dans des entreprises qui exploitent le capital naturel de l'océan de façon durable, renforcent la résilience des écosystèmes côtiers et qui sont source de croissance économique durable. SOF développe un portefeuille mixte dans le secteur des produits de la mer durable, de l'économie circulaire et de la conservation. Le fonds se concentre sur les marchés émergents et les petits états insulaires.

Lancé en 2018, Mirova a finalisé en 2020 la levée du fonds à 132 M\$.

De récents partenariats ont été noués, avec Eunomia et KfW, pour promouvoir une étude sur l'économie circulaire dans les Caraïbes, où le taux de recyclage des plastiques est actuellement parmi les plus bas au monde. Cette collaboration permettra également le lancement d'un projet « carbone bleu » visant à soutenir le développement des mangroves, une solution naturelle stratégique pour atténuer le changement climatique.

Le fonds a fixé des objectifs, notamment en termes d'impact climatique, avec la protection de plus de 17 500 ha de mangroves protégées de la déforestation et de la dégradation (soit plus de 9 millions de tCO₂e stockées), la production de 177 000 tonnes de protéines de poisson (empreinte carbone moindre que le bœuf).

ASSURANCES

Fonds général : stratégie d'intégration des enjeux ESG et engagement d'alignement sur l'Accord de Paris

La stratégie d'investissement durable de **Natixis Assurances** consiste à identifier, mesurer et prendre en compte les enjeux de durabilité dans sa politique d'investissement. Natixis Assurances a recours à la notation extra-financière de Mirova établissant une grille d'analyse qui examine les risques de durabilité et les incidences négatives du portefeuille sur les facteurs de durabilité. Cette analyse se décline selon deux axes :

- une approche globale (ESG) des enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance ;
- une approche stratégique liée aux enjeux climatiques.

La méthodologie de la notation ESG est fondée sur une analyse qualitative de la contribution des sociétés aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies selon des critères qui intègrent :

- une analyse des opportunités liées à l'offre de produits et services proposant des solutions aux enjeux de développement durable ;
- une identification des risques environnementaux et sociaux de l'entreprise sur l'ensemble de sa sphère de responsabilité.

Les entreprises sont évaluées avec des critères ESG répartis en fonction de huit grandes thématiques (énergie, mobilité, bâtiments et villes, gestion des ressources naturelles, consommation, santé, technologie de l'information et de la communication, finance). L'exposition à ces enjeux varie selon l'activité de l'entreprise.

Objectif 15 % d'investissements verts chaque année



—
*Une analyse
risques /
opportunités
des enjeux les
plus matériels
par secteur*

—

—
*Désengagement
des émetteurs
notés
négativement
sur les
critères ESG*

—



Cette analyse de risques/opportunités se concentre sur les enjeux les plus susceptibles d'avoir un impact réel sur les encours considérés et, plus largement, sur la société. Les enjeux de durabilité peuvent diverger significativement entre et au sein des secteurs. Par exemple, l'analyse du secteur textile se concentre sur les pratiques sociales employées dans la chaîne d'approvisionnement, tandis que l'analyse du secteur automobile se concentre sur la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre durant l'usage du produit final.

Natixis Assurances s'est engagée en 2018 de manière volontariste et concrète contre le réchauffement climatique en alignant sa politique d'investissement sur les objectifs de la trajectoire 2 °C fixés par l'Accord de Paris. Natixis Assurances s'était alors donné pour objectif de consacrer chaque année près de 10 % de ses nouveaux investissements en actifs verts⁴ avec un objectif de 10 % d'actifs verts dans le total de ses encours, au plus tard en 2030.

Natixis Assurances souhaite accélérer sa transition et a annoncé en juillet 2021 un alignement sur la trajectoire 1,5°C dès 2030, via le doublement des actifs verts et le désengagement de tous les actifs liquides notés « négativement » sur des critères ESG⁵.

Son engagement concerne l'ensemble de ses portefeuilles d'investissements (hors unités de compte).

Unités de compte : intégration des critères ESG et des enjeux climat

Natixis Assurances inclut dans son offre de façon systématique, pour toute nouvelle souscription d'un contrat d'assurance-vie, un support en unités de compte (UC) bénéficiant d'un label ISR et un support en UC bénéficiant d'un label Greenfin (label français dont l'objectif de mobiliser une partie de l'épargne au bénéfice de la transition énergétique et écologique et excluant les secteurs nucléaires et énergies fossiles).

INTÉGRATION DES ENJEUX CLIMAT DANS L'ÉPARGNE RETRAITE INDIVIDUELLE

Natixis Assurances a lancé en 2020 un nouveau plan d'épargne retraite individuelle (PERI) qui propose une approche ESG intégrant des fonds labellisés ISR. Ce plan est composé de 3 actifs à impact positif :

- un fonds euros qui s'engage à investir au minimum 10 % des nouveaux versements en actifs à impact positif pour le climat ;
- deux supports en unités de compte qui intègrent des critères ESG :
 - environnement : émissions de CO₂, consommation d'électricité, recyclage des déchets ;
 - social : qualité du dialogue social, emploi des personnes handicapées, formation des salariés ;
 - gouvernance : transparence de la rémunération des dirigeants, lutte contre la corruption, féminisation des conseils d'administration.

4. Actifs verts : Green bonds, Greenfin, fonds climats, éco-activités

5. Selon la méthodologie utilisée par Natixis Assurances

Développement de produits d'assurance durables

Natixis Assurances se donne pour ambition de répondre aux nouveaux enjeux de société à travers ses produits d'assurances multi-risques habitation et automobile, et d'accompagner ses clients particuliers dans leur transition, à travers deux axes majeurs :

- développer une politique de prévention ayant un impact dans la lutte contre le réchauffement climatique.
- renforcer la durabilité de la gestion des sinistres en privilégiant avec les prestataires et les clients l'économie circulaire et l'utilisation de produits et matériaux plus écologiques.



DÉVELOPPEMENT D'OFFRES SENSIBILISANT À UNE MOBILITÉ DURABLE

Natixis Assurances intègre des avantages tarifaires en faveur des particuliers dont le véhicule effectue moins de 8 000 km par an. Par ailleurs, une économie pouvant aller jusqu'à 30 % est proposée aux propriétaires de véhicules électriques. Les nouveaux moyens de déplacement urbain doux (vélo électrique, trottinette électrique, gyropode...) peuvent être assurés en option via l'offre habitation. Dans le cadre de l'accompagnement de ses clients, Natixis Assurances propose également des stages d'écoconduite.

3

GESTION DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT





En tant qu'institution financière disposant de quatre pôles métiers, Natixis est exposée de multiples façons aux risques liés au changement climatique. La nature de ces risques physiques ou de transition les rend complexes à appréhender car ils impliquent notamment de se projeter sur des horizons de temps nettement plus long que ceux que nous considérons habituellement et de collecter de nouvelles données sur nos contreparties et les actifs que nous finançons.

Pour la direction des risques, améliorer notre compréhension et notre maîtrise de l'exposition à l'ensemble de ces risques est un des principaux enjeux du prochain plan stratégique. Ainsi, nous avons prévu de compléter le dispositif existant avec des investissements dans les années à venir visant à développer des méthodologies et des outils de simulation de scénarios de risque climatique et à renforcer nos processus d'analyse des transactions et de suivi des risques en portefeuille. Ces travaux seront coordonnés par un centre d'expertise dédié et engageront l'ensemble des équipes de notre direction, en étroite collaboration avec les métiers et les équipes RSE.



Olivier Vigneron,

Directeur des risques et membre du comité de direction générale, Natixis

1

Cartographie de l'impact des risques liés au climat

Le risque climatique apparaît de manière croissante comme l'un des principaux risques pesant sur le système financier actuel.

En 2020, une nouvelle fois, le système de supervision bancaire européen a identifié le risque climatique comme l'un des principaux facteurs de risque pour les banques de la zone euro⁶.

Consciente des enjeux que le changement climatique fait peser sur la planète, la société, ses clients et son propre modèle d'affaires, Natixis a entrepris de renforcer son dispositif d'identification des risques liés au climat. Cet examen, effectué à partir d'informations qualitatives et quantitatives, s'appuie sur une vision de long terme. Il vise à faire évoluer la stratégie opérationnelle de Natixis.

TERMINOLOGIE DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT

Natixis est exposée, directement ou indirectement, à plusieurs facteurs de risques liés au climat. Pour les qualifier, Natixis a adopté la terminologie des risques proposés par la TCFD.

- **Sont qualifiées de « risque physique aigu »** les pertes directes déclenchées par des événements météorologiques extrêmes, dont les dommages induits peuvent conduire à la destruction d'actifs physiques (immobilier et/ou de production) et causer une chute de l'activité économique locale et éventuellement une désorganisation des chaînes de valeur.

6. https://www.bankingsupervision.europa.eu/banking/priorities/risk_assessment/html/index.fr.html

Un renforcement du dispositif d'identification des risques liés au climat



- **Sont qualifiées de « risque physique chronique »** les pertes directes déclenchées par des changements à plus long terme des modèles climatiques (élévation du niveau de la mer, augmentation des températures, modification des régimes de précipitations et augmentation de leur variabilité, disparition de certaines ressources) pouvant progressivement détériorer la productivité d'un secteur donné.
- **Sont qualifiées de « risque de transition »** les conséquences économiques et financières résultant des effets de la mise en place d'un modèle économique bas-carbone (impossibilité d'exploiter davantage les réserves pétrolières, détournement des consommateurs de biens à fort contenu en carbone, forte hausse des coûts de production à la suite de l'introduction d'un prix du carbone ou d'une taxe énergétique, ruptures technologiques favorables à la lutte contre le changement climatique, etc.)

À noter que Natixis considère les risques de responsabilité - correspondant aux dommages et intérêts qu'une personne morale serait enjointe de payer au cas où elle serait jugée responsable des conséquences du réchauffement climatique - comme un sous-ensemble des risques physiques et de transition.

CARTOGRAPHIE DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT

Natixis a mené un exercice d'identification systématique et d'évaluation de la matérialité des impacts des risques liés au climat. Cet exercice s'appuie sur la cartographie des risques de Natixis et une évaluation qualitative de la matérialité des impacts par les experts RSE et risques, à court/moyen terme (<5 ans) et à long terme (5-30 ans).

L'analyse a conduit à distinguer les impacts indirects, liés à l'exposition de Natixis à d'autres entités (clients, actifs, etc.) elles-mêmes exposées aux risques climatiques, des impacts directs auxquels Natixis est exposée.

—
*Une cartographie
 des impacts
 directs et indirects*
 —

Impacts indirects

Qualité de crédit des contreparties et valorisation des collatéraux

Les risques physiques et de transition peuvent entraîner une détérioration de la capacité des emprunteurs à rembourser leurs dettes et une détérioration des taux de recouvrement (hausse des probabilités de défauts et des pertes en cas de défaut). Le niveau d'exposition à ces risques dépend fortement du secteur d'activité de la contrepartie et de l'implantation géographique de ses activités.

Bien que certaines contreparties soient particulièrement exposées sur tout ou partie de leur activité, Natixis bénéficie d'un effet de diversification à l'échelle de son portefeuille de financement qui limite l'impact de ces risques. À long terme, cet impact pourrait néanmoins devenir significatif dans un scénario de dégradation rapide de la situation climatique ou de transition accélérée.

Valorisation des actifs sur les marchés financiers

Des événements météorologiques extrêmes et répétés ou une transition énergétique accélérée pourraient induire une correction brutale de la valorisation de certains actifs financiers (actions, matières premières).





À long terme, l'activité Global Markets de Natixis, et en particulier la ligne métier Commodities, pourrait être exposée à un risque significatif de pertes liées à des événements de marché induits par les risques liés au changement climatique.

Par ailleurs, Natixis pourrait également être impactée par son exposition à des actifs financiers sensibles aux risques climatiques détenus en propre au travers du fonds général en euros de Natixis Assurances ou le capital d'amorçage investi par Natixis Investment Managers. Compte-tenu de la taille et de la composition diversifiée de ces portefeuilles d'actifs détenus en propre, l'impact potentiel des risques climatiques par ce biais resterait limité.

Risques assurantiels et accès à la réassurance

L'augmentation en fréquence et intensité des événements météorologiques extrêmes peut générer une hausse de la sinistralité pour l'activité d'assurance dommages.

Compte-tenu du portefeuille diversifié d'activités de Natixis Assurances et de son exposition essentiellement concentrée sur la France, l'impact reste limité à court/moyen terme mais pourrait devenir significatif dans un scénario de dégradation prononcée de la situation climatique.

Dans un tel scénario, la capacité à réassurer certains risques liés au climat pourrait également être remise en cause, ce qui induirait une exposition au risque plus élevée pour Natixis.

Performance relative des fonds de gestion d'actifs

L'impact des risques climatiques sur la valorisation des actifs financiers exposés aux événements climatiques extrêmes ou à une accélération de la transition peut se traduire par une performance d'un fond d'investissement relativement à son benchmark et conduire indirectement à une perte de revenus.

Natixis est exposée à ce risque au travers des activités de Natixis Investment Managers et de ses affiliés. Néanmoins, la diversité des activités et des stratégies de gestion d'actifs des fonds gérés par les affiliés de Natixis Investment Managers en limite l'impact potentiel.

Impacts directs

Liquidité et équilibres structurels du bilan

La dépréciation d'instruments financiers due à des événements climatiques extrêmes peut avoir un impact sur les actifs liquides de qualité détenus au titre du coussin de liquidité. Plus globalement, elle peut avoir un impact sur les principaux équilibres bilantiels et se traduire par des pertes pour Natixis.

Une dégradation de la notation extra-financière de Natixis peut également se traduire par un impact sur l'accès et le coût de financement de ses activités.

Risque stratégique

La transition liée au changement climatique influence dès à présent les comportements des acteurs de marché et des clients de Natixis. Dès lors, la viabilité à moyen terme de certaines lignes métier et modèles commerciaux pourrait être remise en question si l'adaptation ou la diversification nécessaires n'ont pas lieu.

Face à ce risque déjà significatif, Natixis place les enjeux de la transition énergétique au cœur de ses orientations stratégiques pour 2024, en matière de développement de produits en adéquation aux nouveaux besoins de ses clients et de gestion de son exposition aux risques climatiques.

La capacité de Natixis à exécuter sa stratégie et à suivre le rythme de la transition énergétique restera un enjeu déterminant pour maintenir sa position concurrentielle à moyen/long terme.

Évolutions du cadre réglementaire et juridique

Les changements réglementaires et fiscaux induits par la transition liée au changement climatique peuvent se traduire par des coûts supplémentaires à supporter ou par l'incapacité de poursuivre certaines activités, voire par des sanctions en cas de non-respect de ces obligations.

Face à une activité croissante des législateurs et des autorités de supervision du système financier à l'échelle mondiale sur les sujets liés au changement climatique, Natixis est exposée à un risque significatif sur l'horizon de son prochain plan stratégique, qui pourrait encore augmenter dans un scénario d'accélération de la transition à plus long terme.

Risque opérationnel

L'augmentation en fréquence et en intensité des événements climatiques extrêmes se traduit par une augmentation du risque de dommages causés aux biens immobiliers ou aux infrastructures (ex. data centers).

Compte-tenu de son empreinte immobilière relativement limitée et concentrée sur des zones relativement peu exposées au risque physique, Natixis fait face à un risque limité à court terme qui pourrait néanmoins augmenter à plus long terme dans un scénario de dégradation significative de la situation climatique.

Risque de réputation

La société civile et les parties prenantes externes accordent une importance croissante à l'impact environnemental des acteurs du système financier, pouvant mener à des controverses ou des actions ayant un impact négatif sur la réputation des institutions ciblées.

En tant qu'institution financière de premier plan, Natixis est déjà largement exposée à ce risque, notamment si ses engagements liés à la transition étaient jugés inappropriés ou insuffisants ou qu'une incohérence était perçue entre ses engagements et ses activités.





Synthèse de l'évaluation d'impact des risques climatiques sur les activités de Natixis

IMPACTS	PÉRIMÈTRE CONCERNÉ	RISQUE DE TRANSITION		RISQUE PHYSIQUE AIGU/ CHRONIQUE		
		Court / moyen terme	Long / très long terme	Court / moyen terme	Long / très long terme	
IMPACTS INDIRECTS liés à l'exposition de Natixis à d'autres entités (clients, actifs, etc.)	Qualité de crédit des contreparties et valorisation des collatéraux	Banque de grande clientèle	Faible	Moyen	Faible	Moyen
	Valorisation des actifs sur les marchés financiers	Banque de grande clientèle	Faible	Moyen	Faible	Moyen
		Natixis Assurances, Natixis Investment Managers	Faible	Faible	Faible	Faible
	Risques assurantiels et accès à la réassurance	Natixis Assurances			Faible	Moyen
	Performance relative des fonds de gestion d'actifs	Natixis Investment Managers	Faible	Faible	Faible	Faible
IMPACTS DIRECTS	Liquidité et équilibres structurels du bilan	Natixis	Faible	Moyen	Faible	Moyen
	Risque stratégique	Natixis	Moyen	Fort		
	Évolutions du cadre réglementaire et juridique	Natixis	Moyen	Fort		
	Risque de réputation	Natixis	Moyen	Fort		
	Risque opérationnel	Natixis			Faible	Moyen

2 Intégration des risques liés au climat au cadre d'appétence aux risques

Les risques liés au climat sont directement intégrés dans les principaux processus transverses permettant l'identification et le suivi des risques de Natixis.

Les catégories « risque climatique/risque de transition » et « risque climatique/risque physique » ont été ajoutées à l'inventaire des risques de Natixis.

À ce stade, la matérialité de ces catégories de risques a été évaluée à dire d'expert et appuyée par les travaux de cartographie présentés ci-dessus. Le risque de transition a été jugé matériel, y compris à court-terme compte-tenu des potentiels impacts en matière de réputation, des risques liés aux évolutions du cadre réglementaire et juridique, et du risque stratégique lié aux évolutions de marché en réponse à la transition climatique. Le risque physique est également jugé matériel, notamment pour tenir compte de l'augmentation des impacts attendus à long terme. Dans le cadre de l'appétit aux risques et du processus d'identification des risques, l'évaluation de la matérialité de ces risques sera revue annuellement et pourra, le cas échéant, être affinée à l'aide de nouvelles méthodologies de mesure.

Afin de suivre le risque de transition, un indicateur reflétant la part des Risk Weighted Assets (RWA) notés « marron foncé » par la méthodologie Green Weighting Factor a été introduit dans le cadre de l'appétit au risque.

Cet indicateur est actuellement remonté pour observation dans le tableau de bord suivant l'appétit au risque de Natixis et ne fait pas l'objet d'une limite quantitative. Des travaux sont actuellement en cours pour renforcer ce dispositif, notamment en définissant une limite.

Le risque de transition est actuellement pris en compte dans l'évaluation interne du besoin en capital de Natixis (processus ICAAP) de manière implicite. En effet, les modèles de notation internes des contreparties prennent déjà en compte les évolutions possibles de l'environnement économique dans un horizon de temps raisonnable (1 à 3 ans) et couvrent donc les possibles impacts de la transition climatique même si ceux-ci ne peuvent pas actuellement être dissociés. Des réflexions sont engagées pour mieux prendre en compte l'impact potentiel à long terme du risque de transition en déployant une logique de tests de résistance.



Un indicateur introduit dans le cadre de l'appétit au risque

3 Processus d'identification, de quantification et de gestion des risques liés au climat

Devant le caractère significatif et le besoin croissant d'évaluer les risques liés au climat, Natixis a déployé des outils et des processus pour les identifier, en apprécier l'incidence et en assurer la gestion.



Vue d'ensemble des processus d'identification, de quantification et de gestion des risques liés au climat

RISQUE CLIMATIQUE	FACTEUR DE RISQUE	PÉRIMÈTRE CONCERNÉ	IDENTIFICATION ET QUANTIFICATION DES RISQUES	GESTION DES RISQUES
RISQUE DE TRANSITION	Qualité de crédit des contreparties et valorisation des collatéraux	Banque de grande clientèle	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation de l'impact climatique des transactions lors du processus d'octroi/revue (Green Weighting Factor, Principes de l'Equateur, ESR Screening) Exercice d'analyse de sensibilité climatique (dans le cadre de l'exercice pilote climatique de APCR 2020) 	<ul style="list-style-type: none"> Définition de politiques sectorielles RSE et de listes d'exclusions (charbon, pétrole et gaz) Intégration de l'impact climatique des expositions dans l'allocation du capital interne via le Green Weighting Factor Réflexion sur la définition d'un appétit au risque de transition (indicateur basé sur le Green Weighting Factor en observation)
	Valorisation des actifs sur les marchés financiers	Banque de grande clientèle	Exercice d'analyse de sensibilité climatique (dans le cadre de l'exercice pilote climatique de APCR)	Définition de politiques sectorielles RSE et de listes d'exclusions (charbon, pétrole et gaz)
		Natixis Assurances Natixis Investment Managers	<ul style="list-style-type: none"> Mesure de la performance ESG des émetteurs Mesure de l'empreinte carbone des portefeuilles 	<ul style="list-style-type: none"> Politique d'alignement du fonds général en euro de Natixis Assurances Intégration de critères ESG dans les décisions d'investissements en <i>Seed Money</i>
	Liquidité et équilibres structurels du bilan	Natixis	Enquêtes régulières auprès des investisseurs	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une politique ESG pour le buffer de liquidité Stratégie RSE de Natixis
	Performance relative des fonds de gestion d'actifs	Natixis Investment Managers	Mesure de la performance ESG des émetteurs	Intégration de critères ESG dans processus d'investissements et d'engagements
	Risque stratégique	Natixis	Enquêtes auprès des clients Veille concurrentielle	Intégration des enjeux climatiques dans le plan stratégique
	Évolutions du cadre réglementaire et juridique	Natixis	Veille réglementaire	Intégration de la finance durable dans le dispositif de suivi réglementaire et d'échanges avec les régulateurs
	Risque de réputation	Natixis	<ul style="list-style-type: none"> Dialogue régulier avec les parties prenantes Suivi des controverses 	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie RSE de Natixis Définition de politiques sectorielles RSE et de listes d'exclusions (charbon, pétrole et gaz)
RISQUE PHYSIQUE	Qualité de crédit des contreparties et valorisation des collatéraux	Banque de grande clientèle	<ul style="list-style-type: none"> Due diligence sur les financements de projets / d'actifs Prise en compte qualitative dans l'analyse ESG des corporates Réflexion en cours pour l'élaboration d'un outil d'évaluation quantitative 	Couverture assurantielle des projets / contreparties
	Valorisation des actifs sur les marchés financiers	Banque de grande clientèle	Réflexion en cours pour l'élaboration d'un outil d'évaluation quantitative	Stratégie de diversification
		Natixis Assurances Natixis Investment Managers	Mesure de la performance ESG des émetteurs	<ul style="list-style-type: none"> Politique générale de couverture Stratégie de diversification
	Liquidité et équilibres structurels du bilan	Natixis	Réflexion en cours pour l'élaboration d'un outil d'évaluation quantitative	Stratégie de diversification
	Performance relative des fonds de gestion d'actifs	Natixis Investment Managers	Mesure de la performance ESG des émetteurs	Intégration de critères ESG dans le processus d'investissements et d'engagements
	Indemnités d'assurance et accès à la réassurance	Natixis Assurances	Prise en compte à l'origination des contrats	Politique de réassurance
	Risque opérationnel	Natixis	Prise en compte dans le cadre de gestion des risques opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> Revue du schéma directeur immobilier Plan de continuité d'activité

AU SEIN DU PÉRIMÈTRE OPÉRATIONNEL

Natixis évalue annuellement dans le cadre du dispositif de gestion des risques opérationnels ses capacités de résilience face aux risques climatiques extrêmes (exemples de scénario : tempêtes, canicules, crues de Seine, etc.) pour ses activités en France et à l'international. Les impacts de ces scénarios se traduisant par la mesure d'une VaR (Value at Risk) prenant en compte des données externes, la qualité du PCA (Plan de Continuité d'Activité) et les assurances.

AU SEIN DE LA BANQUE DE GRANDE CLIENTÈLE

Une palette d'outils à disposition pour la gestion des risques climatiques

Au sein de la Banque de grande clientèle, Natixis a progressivement déployé plusieurs outils visant à évaluer et piloter son exposition. Cette approche sera renforcée dans les années à venir, en complétant notamment le dispositif sur la quantification des risques et le suivi du risque physique.

Les politiques sectorielles RSE

Natixis a fait le choix d'exclure de son activité de financement et d'investissement des sous-secteurs ou des emprunteurs n'entrant pas dans son appétence en matière de risques liés au climat. Des listes d'exclusions pour les secteurs du charbon et pétrole et gaz ont été mises en place. Mises à jour annuellement avec le recours de fournisseurs de données externes, elles sont valables notamment pour les financements *general purpose* et les activités de Global Markets. Pour les activités de financements dédiés, une analyse plus fine est conduite pour déterminer si une opération est admise ou pas.

Le Green Weighting Factor (GWF)

Natixis évalue les effets de ses transactions sur le climat en attribuant une note climatique soit à l'actif ou au projet financé, soit à l'emprunteur quand il s'agit d'un financement à *general purpose*. Cette note (ou « Green Weighting Factor color rating ») est dérivée d'une estimation de l'incidence de la transaction sur le climat et tient compte de toutes les externalités environnementales importantes, comme l'utilisation de l'eau, la pollution, les déchets et la biodiversité. Cet outil propriétaire permet d'intégrer systématiquement le risque de transition dans les activités de financement de la banque.

Le processus « Principes de l'Équateur »

Depuis octobre 2020, Natixis applique la quatrième version des Principes de l'Équateur (Amendement EP IV) qui renforce l'intégration du changement climatique dans le cadre de l'analyse de l'impact environnemental des grands projets. Il est ainsi demandé à l'emprunteur : 1) une évaluation des risques physiques associés aux changements climatiques pour la plupart des projets, 2) de procéder à une évaluation des risques de transition climatique et à une analyse des alternatives à moindre intensité de gaz à effet de serre à l'égard des projets prévoyant des émissions d'équivalent de CO₂ d'au moins 100 000 tonnes par année au total. En fonction des risques identifiés et de la nature des impacts associés, des mesures d'atténuation sont demandées au client. Elles font l'objet de clauses spécifiques dans la documentation financière (« covenants »).

Plusieurs outils déployés pour évaluer et piloter l'exposition aux risques climatiques



Le dispositif ESR Screening

Natixis a déployé en 2020/2021, l'ESR Screening, un outil complémentaire pour identifier, évaluer et suivre les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de ses clients corporates. Cet outil permet l'identification des clients les plus à risque et l'analyse approfondie de ces derniers. Les risques climatiques de transition et physiques sont pleinement intégrés dans le dispositif.



Les équipes du groupe industrie « Energy Transition & Natural Resources » accompagnent les clients de la banque dans leur propre transition énergétique. Pour cela, nous intégrons systématiquement le risque climatique dans nos due diligences et évaluons notamment les financements que nous mettons en place dans le secteur des ressources naturelles au regard des meilleures pratiques et standards de l'industrie. Par ailleurs, nous favorisons dans notre portefeuille mondial les financements vers les entreprises qui prennent en compte ces problématiques en diminuant l'empreinte carbone de leurs activités historiques ou en orientant leur croissance vers des activités plus vertueuses d'un point de vue climatique.



Frank Pluta

Global Head of Energy Transition & Natural Resources Industry Group, Natixis

Compte tenu du cadre évolutif des connaissances liées aux risques climatiques comme de la disponibilité des données internes et externes, les outils et méthodologies déployés font l'objet de revues régulières de leur adéquation et de travaux d'amélioration continue. Des outils tels que Green Weighting Factor ou encore l'ESR Screening sont intégrés dans la gouvernance du risque de modèle de Natixis.

Pour renforcer son évaluation des risques climatiques physique et de transition, Natixis a lancé courant 2020 des travaux sur les méthodologies de mesure quantitative de son exposition aux risques climatiques, physique et de transition. Ces travaux doivent se poursuivre dans les années à venir.

—
Une démarche
d'amélioration
continue
—

Des outils intégrés dans les processus de décision

Processus de connaissance client ou « Know Your Customer » (KYC)

Au titre du dispositif ESR Screening, un questionnaire spécifique a été intégré dans le processus et les outils de KYC à l'échelle mondiale. Ce questionnaire est complété par les chargés d'affaires pour les clients corporates. Il permet de classer les clients en catégorie de vigilance selon leur contexte d'opération, la maturité de leur dispositif de gestion des risques RSE, les controverses dont ils peuvent faire l'objet et la relation d'affaire qu'ils entretiennent avec Natixis.

Processus d'octroi de crédit

Au cours du processus d'octroi de crédit et de revue, tout dossier fait l'objet d'une évaluation spécifique selon le dispositif suivant :

- **Application systématique du dispositif Green Weighting Factor⁷ (évaluation de l'impact climatique des transactions).**

7. À l'exception du secteur financier pour lequel la méthodologie n'a pas été développée

Une prise en compte des risques climatiques dans le processus d'octroi de crédit



Pour les financements non dédiés, l'analyse de chaque emprunteur (entreprise ou entité du secteur public) est faite par un fournisseur de données externe. Elle est révisée/validée par l'équipe projet Green Weighting Factor avant d'être intégrée dans le référentiel client de la Banque de grande clientèle.

Pour les financements « dédiés », les chargés d'affaires effectuent une analyse encadrée par des arbres de décision sectoriels, dont la piste d'audit est ensuite validée par la direction des risques et qui aboutit à une notation Green Weighting Factor de chaque transaction.

- **Mise à jour des notes attribuées à chaque transaction lors des revues périodiques et présentation en comité de crédit.**

- **Analyse de conformité aux engagements (respect des politiques RSE applicables et des listes d'exclusions associées notamment dans les secteurs du charbon et du pétrole et gaz).**

Les critères RSE applicables sont mentionnés dans les politiques de risques. Si un écart significatif par rapport aux critères RSE est identifié sur un dossier, celui-ci est transmis aux équipes en charge des politiques de risques ainsi qu'aux équipes RSE pour analyse avant prise de décision.

- **Application du dispositif ESR Screening (analyse approfondie des risques ESG pour les clients identifiés comme les plus risqués lors du dispositif de KYC).**

Les chargés d'affaires réalisent une analyse qualitative des risques ESG les plus matériels pour le client. Le département risque de crédit en vérifie la cohérence et soumet, si nécessaire, les dossiers les plus sensibles à la direction de la RSE pour opinion et analyse approfondie. Cette analyse peut s'accompagner d'un échange direct avec le client.

- **Analyse selon les Principes de l'Équateur pour les financements de projets au sens large (y compris financements d'acquisition de projets, financements de projets avec garantie corporate...). Cette due diligence repose sur la double implication des métiers et la direction RSE.**

Ces processus de due diligence sont intégrés dans les systèmes informatiques de la banque. Ils sont documentés dans les dossiers de comité de crédit. Ils permettent notamment de fournir des éléments d'analyse qualitatifs au comité de crédit permettant de formuler une opinion sur la façon dont les risques climatiques affectent le profil de risque de l'emprunteur. Ils peuvent aboutir à une opinion positive, conditionnelle (conditions contractuelles, plans d'action, restrictions) ou négative. L'objectif premier étant d'engager un dialogue constructif avec les contreparties les plus à risques.

Mécanisme d'allocation du capital interne

Sur la base de la notation Green Weighting Factor, un mécanisme interne d'allocation de capital lie le montant du capital interne alloué à chaque transaction (RWA de crédits analytiques) à son impact positif ou négatif sur le climat et l'environnement. Tout financement « vert » se voit attribuer un allègement de ses actifs pondérés analytiques, pouvant aller jusqu'à 50 %, tandis qu'ils augmentent jusqu'à 24 % pour les financements ayant un impact négatif sur le climat. Ce mécanisme d'ajustement est pleinement intégré dans les systèmes informatiques de la banque. Il fait l'objet d'un suivi régulier par le senior management.

DANS LES ACTIVITÉS DE GESTION D'ACTIFS ET DE FORTUNE

Natixis Investment Managers a identifié les risques liés au climat comme un enjeu majeur et cherche à en renforcer sa compréhension afin d'accompagner les secteurs et les entreprises œuvrant en faveur de la transition et investir dans des projets à impact.

Un groupe de travail rassemblant des représentants de la fédération et des affiliés a été constitué. Il se réunit sur base mensuelle et vise à favoriser le partage des bonnes pratiques.

Les critères ESG sont intégrés par la majorité des affiliés dans les processus d'investissements et d'engagements (voir Chapitre 2). Cette pratique s'accompagne de nombreuses actions : déploiement de formations, élaboration de méthodologies, travaux autour de la donnée climatique et mesure de l'empreinte carbone des portefeuilles.

À titre d'exemples :

- **Ossiam** utilise un modèle quantitatif qui s'appuie sur l'apprentissage automatique (ESG Machine Learning). L'objectif est de rechercher des connexions dans les données, des effets récurrents et d'utiliser cette information notamment pour identifier les risques.
- **DNCA** a développé un modèle d'analyse propriétaire ABA (Above & Beyond Analysis) permettant d'identifier les entreprises présentant des risques ou des opportunités en matière de développement durable et de RSE.
- **Ostrum Asset Management** a mis en place en 2019 une nouvelle échelle d'évaluation de la matérialité accessible à tout le personnel d'investissement sur une plateforme interne. Cette évaluation est systématiquement accompagnée par une analyse qualitative sur chaque dimension ESG, détaillée dans les rapports dédiés écrit par les analystes, émetteur par émetteur. En 2020 une formation sur le climat et la comptabilité carbone a été proposée aux gérants d'actifs.
- **Loomis Sayles** en 2020 a mis l'accent sur le climat en publiant ses principes directeurs en matière de changement climatique, en déployant des actions de formation et en travaillant sur la donnée climatique.



AEW a codéveloppé en 2019, un audit permettant d'évaluer l'impact des risques climatiques prévisionnels sur un immeuble, et de faire des propositions permettant de réduire sa vulnérabilité. En 2019-2020, nous avons réalisé une étude pilote sur l'impact financier du risque climatique sur environ dix immeubles de typologies variées à différents emplacements en Europe. Cette étude a impliqué un climatologue, des bureaux d'études techniques et une société d'expertise. À partir de 2021 et suite à notre proposition, nos principaux investisseurs ont validé l'intégration du risque climat dans la gestion de leurs portefeuilles aux principales étapes suivantes, acquisition, construction, travaux et gestion des immeubles existants.

Thierry Laquitaine

Directeur ISR, AEW



DANS LES ACTIVITÉS D'ASSURANCES

Assurance vie

La stratégie d'investissement durable de Natixis Assurances intègre, par construction, une gestion des risques de durabilité (voir Chapitre 2). Aussi, Natixis Assurances reconnaît que les risques liés au changement climatique peuvent avoir une influence non-négligeable sur ses investissements et a pour objectif de les gérer de manière appropriée. **La gestion des risques de durabilité et des incidences négatives du portefeuille de Natixis Assurances se décline en une approche d'exclusions sectorielles, normatives et *best-in-class*, représentant le socle de son engagement ESG (tabac, charbon, armes controversées, sables bitumineux et entreprises notées négativement sur le développement durable)⁸.**

Au-delà de la gestion des risques, Natixis Assurances s'engage à contribuer positivement aux Objectifs de Développement Durable. Cet engagement se décline par une politique d'intégration ESG sélective : s'appuyant sur l'analyse ESG de Mirova, Natixis Assurances vise à améliorer le profil ESG de ses placements sous mandat de gestion et en fonds dédiés.

Cette politique, miroir de l'exclusion des « négatifs », consiste à augmenter la part des actifs durables du portefeuille, composés d'émetteurs « positifs » (contribuant de façon positive à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable) et « engagés » (contribuant de façon très favorable à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable).



Assurance dommages

Le portefeuille d'assurance dommages pour les particuliers et les professionnels au travers de ses garanties pour l'habitation, l'automobile et la multirisque professionnel porte des risques de sinistres liés aux événements climatiques.

Des travaux d'analyse du portefeuille de contrats sont menés régulièrement pour identifier et mesurer les risques, en particulier ceux liés aux événements climatiques (inondations, sécheresse, tempêtes...), qualifier leur répartition géographique et adapter la politique de souscription.

Natixis Assurances a participé en 2020 au stress test climatique organisé par l'autorité de contrôle pour identifier les risques climatiques à long terme sur le portefeuille.

Pour réduire l'impact au bilan des sinistres climatiques, Natixis Assurances transfère une partie de ses risques incluant les risques climatiques vers les réassureurs mondiaux au travers de divers traités de réassurance.

Pour aider nos clients et limiter les conséquences des événements climatiques, Natixis Assurances envoie à ses clients concernés par le risque d'événement climatique un SMS pour les alerter, leur permettre de se mettre à l'abri, de protéger leurs biens. Lors des déclarations de sinistres, pour accélérer la prise en charge des clients, Natixis Assurances renforce les équipes dédiées à la déclaration et à la gestion des sinistres et mobilise très rapidement les réseaux d'experts.

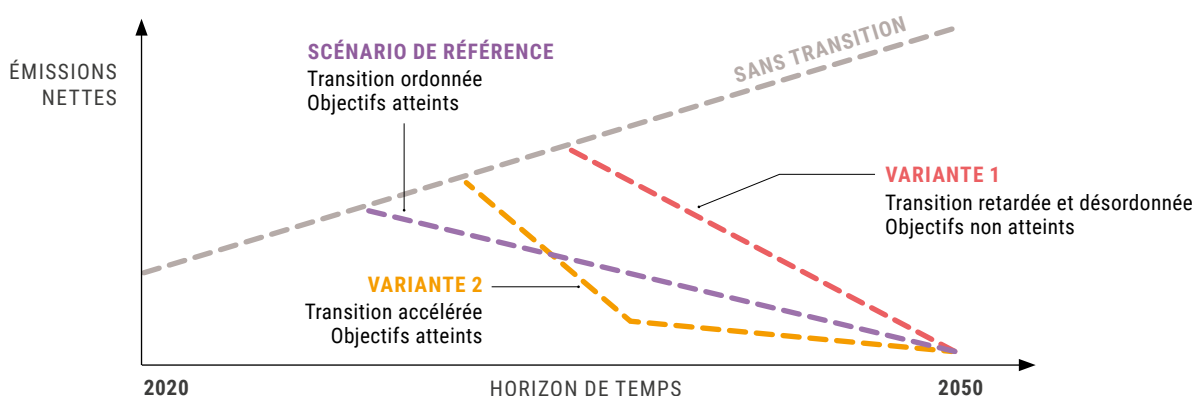
8. Cf. https://www.assurances.natixis.com/upload/docs/application/pdf/2021-03/natixis_rapport-investissement_esg_2020_vdef.pdf

4 Présentation des stress tests réalisés par le Groupe BPCE pour évaluer l'impact des risques climatiques

Présentation de l'exercice pilote climatique de l'ACPR

Le Groupe BPCE et Natixis ont participé à l'exercice pilote climatique de l'ACPR, qui a débuté en mai 2020 par la publication des scénarios et hypothèses provisoires de l'exercice pour consultation ainsi que du cadre analytique par la Banque de France.

REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE DES SCÉNARIOS DE TRANSITION ET DE RISQUE PHYSIQUE INCLUS DANS L'EXERCICE PILOTE DE L'ACPR



Il porte sur les compagnies d'assurances et les banques, pour les risques de crédit et de marché, pour **les risques de transition et physiques**, mais ne porte pas sur la solvabilité des institutions financières.

L'exercice s'appuie sur une projection dynamique du bilan par secteur (20 secteurs à fort enjeu climatique) à l'horizon 2030, 2035, 2040 et 2050 sur 4 zones géographiques. Cet exercice a le mérite de proposer un premier cadre méthodologique et d'enclencher des réflexions sur les impacts des changements climatiques pour qu'ils soient dans le futur mieux intégrés dans les mesures de risque.

Conclusions de l'exercice pilote climatique de l'ACPR sur le risque de transition

En ce qui concerne le **risque de crédit**, cet exercice a permis de mener des réflexions sur le cadre méthodologique et d'identifier des travaux en amont de ces exercices pour surmonter plusieurs difficultés en lien notamment avec les différences entre la classification sectorielle utilisée par l'ACPR et la classification interne, et l'inadaptation sur certains aspects des méthodologies internes de projection de portefeuille à des horizons aussi longs.

En outre, cet exercice a permis d'identifier des limites aux scénarios proposés qui mériteraient d'être repensés dans leur sévérité et de se questionner sur le périmètre des secteurs économiques couverts au regard de l'urgence de l'action pour limiter le changement climatique en raison de l'impact majeur sur nos sociétés et nos économies qu'il pourrait avoir. Ainsi, **l'impact en termes de risque de crédit est négligeable** aux échelles de temps considérées, d'où la nécessité de les faire progresser à l'avenir pour les adapter à ce genre d'exercice. En particulier, il convient de revoir fondamentalement les hypothèses des impacts économiques de la transition écologique, de proposer d'autres indicateurs de mesure reflétant mieux celles généralement utilisées par les banques, et un travail supplémentaire sur les modèles et mécaniques de projection doit être effectué pour mieux maîtriser les impacts à long terme.

Pour la partie risques de marché, globalement, l'impact du stress climatique reste limité sur l'ensemble du portefeuille. Le stress étant principalement expliqué par la projection des bilans plutôt que par le stress des paramètres de risques. Compte tenu de la faiblesse des impacts de stress tests obtenus, il n'y aura pas de management action directement engagé. Néanmoins, l'introduction de limites sur les secteurs à fort impact négatif climatique concernant les investissements sera à étudier dans le cadre de la prise en compte du risque climatique.

Exercice de sensibilité de l'Autorité Bancaire Européenne

Dans le cadre de l'évaluation régulière des risques des banques de l'Union Européenne, une analyse de sensibilité aux risques climatiques a été entreprise au cours du second semestre 2020 par un échantillon de **banques volontaires**, pilotée par l'Autorité Bancaire Européenne. L'objectif de l'analyse de sensibilité est de mieux comprendre les vulnérabilités des banques au risque climatique et de fournir une première estimation du montant des expositions vertes détenues par les banques selon la taxonomie européenne.

Le Groupe BPCE et Natixis ont participé volontairement à cet exercice en analysant individuellement plusieurs clients sur la base des données accessibles sur internet (déclaration de performance extra-financière notamment) et en confrontant les pratiques des clients aux attentes de la taxonomie européenne afin d'en déduire leur part d'activité verte. Le Green Weighting Factor développé par Natixis a également été appliqué sur l'ensemble du bilan transmis à l'Autorité Bancaire Européenne à titre d'information supplémentaire.



**INDICATEURS
ET OBJECTIFS
UTILISÉS
PAR NATIXIS
POUR PILOTER
LES RISQUES ET
OPPORTUNITÉS
LIÉS AU CLIMAT**

4



Le Groupe BPCE a engagé l'ensemble de ses métiers dans la lutte contre le changement climatique et l'accompagnement de la transition de tous ses clients. Cet engagement stratégique du groupe se traduit notamment par la mise en place d'**indicateurs de mesure**⁹ des impacts, risques et opportunités climatiques et par la **définition d'objectifs**¹⁰ pour les activités et métiers de Natixis : périmètre opérationnel de l'entreprise, Banque de grande clientèle (BGC), Gestion d'actifs et de fortune (NIM), Natixis Assurances (NA).


1 Périmètre opérationnel de l'entreprise

Natixis mesure et publie chaque année depuis 2015 l'impact climatique de ses propres opérations sur le périmètre de ses implantations en France, soit 67 % de ses 16 943 collaborateurs à fin 2020 (équivalent temps plein, ETP) via les 5 indicateurs suivants :

Indicateurs impacts directs :

- **intensité carbone** (exprimée en tonnes de CO₂ équivalent par équivalent temps plein, tCO₂e/ETP) : l'empreinte carbone divisée par le nombre d'ETP ;
- **empreinte carbone** (exprimée en tonnes de CO₂ équivalent, tCO₂e) : émissions de gaz à effet de serre des bâtiments, déplacements professionnels des collaborateurs, informatique et téléphonie ;
- **consommation d'énergie** des bâtiments (exprimée en MWh) ;
- **part de la consommation d'énergie couverte par de l'électricité d'origine renouvelable** (en %) ;
- **intensité carbone de l'énergie consommée** par les bâtiments (exprimée en gCO₂e/kWh).

Indicateurs du périmètre opérationnel de l'entreprise (implantations en France)

 INDICATEURS 2020	Intensité carbone (par ETP)	7 tCO₂e/ETP en 2020 7,92 tCO₂e/ETP en 2019
	Empreinte carbone	71 581 tCO₂e en 2020 81 957 tCO₂e en 2019
	Consommation d'électricité	34,556 MWh
	Part de la consommation d'électricité d'origine renouvelable	100 % en France
	Intensité carbone de l'électricité consommée	62,25 gCO₂e/kWh

9. L'ensemble des métriques mentionnés sont au 31/12/2020 sauf indication contraire.


10. L'ensemble des objectifs mentionnés sont à l'horizon fin 2024, sauf indication contraire.

- 20 % de l'intensité carbone par ETP d'ici 2024

Natixis s'est fixé un objectif de réduction de son empreinte carbone opérationnelle de 20 % globalement, avec des sous objectifs de réduction de l'empreinte carbone d'une part de ses équipements numériques et d'autre part de l'énergie consommée. L'année de référence retenue pour cet objectif est 2019 compte tenu du caractère exceptionnel de l'année 2020 en raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Dans le cadre de son plan stratégique à horizon 2024, Natixis prévoit également d'étendre la mesure de son impact climatique à l'ensemble de ses implantations géographiques hors France, s'engageant notamment à consommer une électricité d'origine renouvelable pour l'ensemble de ses bâtiments dans le monde.

Objectifs du périmètre opérationnel de l'entreprise

 <p>OBJECTIFS 2024</p>	Réduction de l'intensité carbone (par ETP)	- 20 % (année de référence 2019, périmètre France)
	Réduction de l'empreinte carbone	- 10 % informatique et téléphonie - 40 % énergie consommée (périmètre France)
	Part de la consommation d'électricité d'origine renouvelable	100 % dans toutes les implantations géographiques

2 Activités bancaires : Banque de grande clientèle (BGC)

En 2019 avec la mise en œuvre de son outil Green Weighting Factor (GWF), Natixis est devenue la première banque au monde à mesurer et à piloter activement l'impact climatique de son bilan au travers d'un indicateur d'impact qui prend la forme d'une couleur.

Les travaux méthodologiques du GWF ont été poursuivis pour aboutir début 2021 à sa traduction d'une part en intensité carbone et d'autre part en trajectoire de température.

Ces nouveaux indicateurs viennent compléter le suivi que fait la BGC depuis de nombreuses années des risques et opportunités liés au changement climatique via (i) ses activités de finance durable, notamment le financement des énergies renouvelables et l'arrangement d'obligations vertes, et (ii) ses activités exposées au risque de transition, notamment l'exposition de son bilan aux secteurs du charbon et plus généralement des énergies fossiles.

Natixis pilote l'impact climatique de son bilan (234 Md€ d'encours au 31/12/2020) via les 7 indicateurs suivants :

Mix de couleurs Green Weighting Factor

(exprimé en % des encours bancaires) Cette mesure est faite de manière granulaire pour chacune des expositions au bilan pour tous les produits bancaires quelle que soit leur maturité (prêts, garanties, cautions, crédits documentaires, marchés de capitaux) dans toutes les géographies et tous les secteurs d'activités à l'exception du secteur financier.

Pilotage granulaire de l'impact climatique du bilan bancaire via l'outil GWF



Couverture de l'ensemble du bilan bancaire hors exposition au secteur financier

La note-couleur (GWF Color Rating) de chaque transaction est déterminée sur une échelle à 7 niveaux en fonction de l'impact du sous-jacent sur le climat - et autres enjeux environnementaux lorsqu'ils sont matériels - résultant d'une analyse cycle de vie. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) associées couvrent le scope 3 amont et aval pour tous les secteurs à fort impact. Pour toutes les expositions corporates et souveraines non-dédiées (lorsque l'objet de la transaction n'est pas spécifique), les données sont sourcées auprès du cabinet Carbone 4 Finance qui évalue notamment les émissions de GES passées, présentes et la trajectoire future de chaque entreprise à partir de ses données opérationnelles spécifiques (analyse bottom-up). Pour tous les financements dédiés (projets, actifs, produits ou matières premières), la note GWF est déterminée par un arbre de décision spécifique à chaque secteur. À ce jour, la méthode comprend 49 arbres de décision différents qui ont été élaborés avec les cabinets externes ICare&Consult et Quantis. La note-couleur GWF est déterminée à l'octroi de chaque crédit et revue annuellement pour les financements, et trimestriellement pour toutes les autres lignes au bilan (notamment les opérations de négoce et marchés de capitaux). Au 31/12/2020, l'outil GWF est appliqué sur l'ensemble du bilan bancaire hors secteur financier, soit 154 Md€ d'encours, dont plus de 70 % a été noté. Natixis pilote le mix de son bilan sur les 7 niveaux de couleur de l'outil, et publie en externe un mix agrégé sur 3 niveaux : marron, neutre, vert. L'indicateur publié porte sur le périmètre du GWF hors expositions souveraines, soit 115 Md€ d'encours à fin 2020.

Indicateur de température estimé à partir des scénarios du GIEC et de l'AIE

Indicateur de température

(ITR, exprimé en degrés Celsius, °C) Il estime le potentiel de réchauffement agrégé du bilan, soit la hausse de température par rapport aux niveaux préindustriels induite par tous les actifs au bilan hors secteur financier et hors expositions souveraines (même périmètre que le mix de couleurs GWF ci-dessus).

Natixis combine deux méthodes différentes pour déterminer l'ITR de son bilan :

(i) Pour les expositions non-dédiées, c'est la méthode Carbon Impact Analytics (CIA) proposée par Carbone 4 qui est utilisée. La note CIA de chaque entreprise est déterminée à partir des mêmes données d'émission de GES que celles utilisées pour déterminer sa note couleur GWF. La méthode établit une correspondance entre la note CIA d'une entreprise et/ou d'un portefeuille et sa trajectoire de température entre 1,5°C et 6°C. Le modèle a été calibré à partir de deux scénarios de référence : la trajectoire 2°C (scénario 2DS) de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) matérialisée par l'indice bas-carbone Euronext Low Carbon 100 (composé essentiellement d'acteurs de la transition) et la trajectoire 3,5°C du scénario RCP6.0 du GIEC matérialisée par un indice de référence World Large Cap Equity Index comme proxy de l'économie mondiale.



Carbon4 Finance

CALIBRATION DU MODÈLE

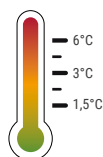
3,5°C = trajectoire économie actuelle

Business As Usual (scénario RCP6.0 du GIEC)
Indice de référence World Large Cap Equity Index,
proxy de l'économie mondiale

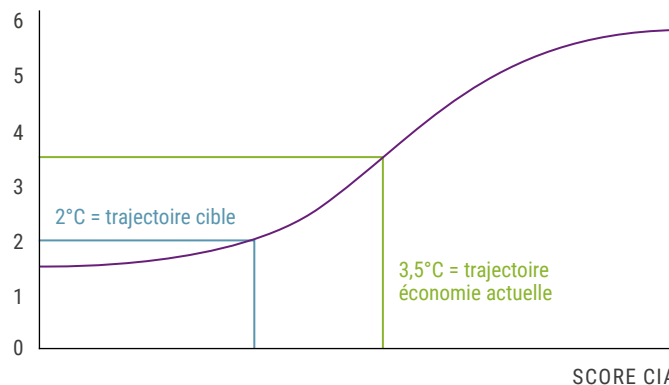
2°C = trajectoire cible

Best-in-class par secteur
(scénario 2DS de l'AIE)
Indice de référence Euronext Low Carbon 100,
proxy d'une économie cible alignée 2°C

Equivalence
en degré Celsius
du score CIA



TEMPÉRATURE (°C)



Source : Carbone 4 Finance

Température des actifs et projets évaluée à partir de leur intensité carbone physique

(ii) Pour les expositions dédiées, le calcul d'ITR repose sur la méthode Science-Based 2°C Alignment (SB2A)¹¹ développée par ICare&Consult pour évaluer l'alignement des entreprises dans chaque secteur avec l'objectif de l'Accord de Paris sur le climat. Inspirée des approches SBTi et ACT, la méthode a été adaptée pour tenir compte des spécificités des transactions dédiées du type financement de projet, d'actifs, ou du négoce de matières premières. Elle compare l'impact climat de l'objet financé pendant sa durée de vie et/ou de financement (par convention un an pour les opérations dont la maturité est inférieure à un an) avec le « budget carbone » du secteur d'activité correspondant dans un scénario cible aligné avec l'objectif de l'Accord de Paris (Paris-aligned scenarios). L'impact climat de l'objet financé est évalué à partir de l'intensité carbone physique de chacun des actifs déduite à partir des données qui composent leur note-couleur GWF (par exemple gCO₂e/ kWh pour la production électrique, gCO₂e/p.km pour le transport de passagers, ou gCO₂e/m²/an pour l'immobilier). La différence entre la trajectoire de l'actif et la trajectoire de référence 2°C de son secteur permet de déterminer son indice ITR. Des trajectoires de références AIE ou SBTi sont disponibles et utilisées pour l'ensemble des secteurs suivants : électrique, pétrole & gaz, immobilier, transport, télécom, réseaux de chaleur. Pour les secteurs pour lesquels il n'existe pas de trajectoire de référence AIE ou SBTi, notamment mines & métaux, pétrochimie, gestion de l'eau et des déchets, matières premières agricoles, la température de chaque actif est calibrée à partir d'un scénario bas-carbone et d'un scénario business-as-usual du secteur.



SECTEUR	TRAJECTOIRE DE RÉFÉRENCE	SOURCE DU SCENARIO UTILISÉ
Électricité	Oui	IEA - ETP 2020 & Sustainable Development Scenario
Pétrole & gaz	Oui	IEA - ETP 2020 & Sustainable Development Scenario
Immobilier	Oui	IEA - ETP 2020 & Sustainable Development Scenario
Transport	Oui	SBTi Transport
Télécom	Oui	IEA - ETP 2020 & Sustainable Development Scenario
Services environnementaux	Non ¹²	IEA - ETP 2020 & Sustainable Development Scenario
Mines & métaux	Non ¹³	USGS 2019 ¹⁴ , Nuss and al. 2014 ¹⁵
Matières premières	Oui ¹⁶	IEA & ETP 2020, SBTi referential, FAO, Agribalyse

11. The Alignment cookbook: A Technical Review of Methodologies Assessing a Portfolio's Alignment with Low-Carbon Trajectories or Temperature Goal, 2020 "<https://www.louisbachelier.org/wp-content/uploads/2020/07/rapport-0607.pdf>". La méthodologie SB2A a été transférée à Iceberg Data Lab en juillet 2020.

12. Sauf les réseaux de chaleur pour lesquels la trajectoire de référence est identique au secteur électrique.

13. Sauf acier et aluminium pour lesquels la trajectoire de référence est issue du référentiel SBTi.

14. USGS 2019 - Mineral commodity summaries

15. Nuss P, Eckelman MJ (2014) Life Cycle Assessment of Metals: A Scientific Synthesis.

16. À l'exception des matières premières agricoles café et coton.



Cette mission d'évaluation de l'alignement des financements dédiés sur des scénarios alignés à l'Accord de Paris relevait du défi. Nous avons travaillé avec Natixis pour adapter notre méthodologie Science Based 2°C Alignment aux spécificités des projets, actifs et matières premières. Cette méthodologie, innovante, s'inspire des cadres méthodologiques Science Based Target Initiative et ACT, elle utilise des scénarios de l'Agence Internationale de l'Energie. Elle mesure l'élévation induite des températures, en comparant les émissions carbone générées par chaque financement sur toute sa durée avec le budget carbone du secteur d'activité sous-jacent dans un scénario aligné à l'Accord de Paris. Elle comprend une forte dimension d'anticipation, basée sur la faisabilité de la transition climatique, sur une base sectorielle et bottom-up. C'est une nouvelle innovation de Natixis, après la mise en place de son Green Weighting factor, qui va permettre à la banque de piloter la trajectoire climatique de l'ensemble de son portefeuille de prêts. »



Guillaume Neveux

Directeur associé, I Care & Consult

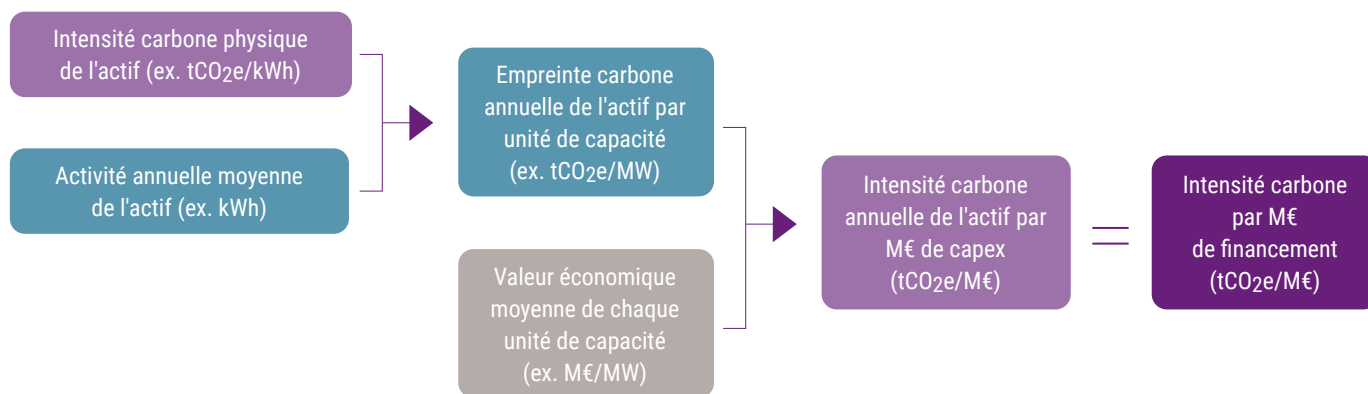
Intensité carbone des financements

(exprimée en tonnes de CO₂ équivalent par millions d'euros d'encours, tCO₂e/M€)

La somme de l'empreinte carbone attribuable à chaque financement divisée par son montant d'encours. Cet indicateur couvre tous les actifs au bilan hors secteur financier et hors expositions souveraines (même périmètre que le mix de couleurs GWF et l'indicateur de température), soit 115 Md€ d'encours à fin 2020. L'intensité carbone des financements est calculée sur deux périmètres distincts : les financements non-dédiés (environ 70 % des encours couverts) et les financements dédiés (environ 30 % des encours couverts).

- (i) Pour les financements non-dédiés, les émissions induites de GES scope 1, 2, 3 de chaque entreprise sont sourcées auprès de Carbone 4 Finance, sans tenir compte des émissions « évitées ». Elles sont ensuite divisées par la valeur d'entreprise (égale aux capitaux propres plus dettes financières), sans tenir compte de la valeur de marché pour les entreprises cotées, afin de calculer l'intensité carbone de l'entreprise financée. Une intensité moyenne de chaque secteur est également calculée sur tout l'univers de couverture de Carbone 4 Finance, elle est attribuée pour chaque secteur aux expositions non-dédiées qui ne sont pas couvertes par une analyse individuelle de Carbone 4 Finance. L'intensité du portefeuille est égale à la moyenne des intensités de chaque ligne pondérée par le montant d'encours. Afin d'annuler le comptage multiple des émissions scope 3 au niveau du portefeuille, Natixis applique la convention définie par Carbone 4 qui consiste à diviser par 3 les émissions corporates, puis répartir les émissions entre secteur public et secteur privé suivant leur part moyenne de PIB (28 % / 72 %).
- (ii) Pour les financements dédiés, l'intensité carbone économique (en tCO₂e/M€) de chaque objet financé est évaluée à partir de l'intensité carbone physique de chacun des actifs, déduite à partir des données qui composent leur note-couleur GWF (par exemple gCO₂e/kWh pour la production électrique, gCO₂e/p.km pour le transport de passagers, ou gCO₂/m²/an pour l'immobilier). L'intensité physique est multipliée par l'activité annuelle moyenne de l'actif afin d'obtenir son empreinte carbone moyenne sur une année en valeur absolue. Cette donnée est ensuite ramenée à la valeur économique de l'actif (capex) afin de déterminer son intensité par M€ de valeur et donc de financement.

Mesure de l'intensité carbone au ligne à ligne incluant les émissions scope 3



Financement des énergies renouvelables

(en % des montants de financement de projets du secteur génération électrique, en GW de capacité installée financée pendant l'année, en milliards d'euros d'arrangement) Natixis publie chaque année dans son rapport annuel différentes métriques concernant le financement des énergies renouvelables (EnR) : montant arrangé (financement de projets d'infrastructures et de corporates du secteur EnR exclusivement), nombre de transactions, capacité installée financée par type d'énergie, ainsi que la part des EnR dans les projets financés pendant l'année (flux avant distribution) et en portefeuille (stock post distribution). Trois de ces indicateurs sont retenus ici.

Arrangement d'obligations vertes et durables

(en milliards d'euros et en %) Natixis publie chaque année dans son rapport annuel différentes métriques concernant l'arrangement d'obligations vertes et durables : nombre d'émissions de green/sustainable bonds arrangées, montant total arrangé, montant de la part de Natixis dans les émissions. C'est ce dernier indicateur qui est retenu, auquel vient s'ajouter la part que représentent les émissions vertes et/ou durables dans les émissions totales arrangées par Natixis.

Part des actifs bancaires exposés au risque climatique de transition

(en % des actifs pondérés par les risques) Natixis utilise la méthodologie Green Weighting Factor (GWF) pour mesurer et piloter la part de ses actifs au bilan les plus exposés au risque de transition, ce sont les actifs les plus mal notés sur l'échelle à 7 niveaux du GWF, soit notés « marron foncé ». L'indicateur est calculé sur la totalité des actifs pondérés par les risques (RWA crédit) du périmètre de l'analyse GWF, excluant le secteur financier, soit 37 Md€ de RWA crédit à fin 2020. Cet indicateur de mesure du risque climatique de transition a été intégré au Risk Appetite Framework de Natixis en observation depuis 2019.

Financement des énergies fossiles

(en milliards d'euros d'encours) Montant brut agrégé des financements en portefeuille dans le secteur des énergies fossiles, dont les financements dédiés (projets et d'actifs) et financements non-dédiés à des entreprises actives dans le secteur. Le périmètre de cet indicateur est global sur l'ensemble du bilan bancaire, soit 234 Md€ d'encours au 31/12/2020.

Indicateur de
risque climatique
de transition
du bilan bancaire
basé sur l'analyse
GWF



Publication du montant des financements octroyés aux activités d'exploration-production de pétrole et de gaz conventionnels et non-conventionnels (upstream)

Natixis publie deux sous-indicateurs distincts :

1. Financement du secteur charbon thermique : depuis 2019, Natixis publie dans son rapport annuel un indicateur d'exposition au secteur du charbon thermique qui intègre toutes les expositions corporates à des clients dont l'activité charbon thermique représente moins de 25 % des revenus (toute exposition supérieure étant exclue par la politique charbon de Natixis). Pour ces clients, l'exposition au secteur charbon est pondérée par les revenus. La source des données utilisées pour ce calcul est S&P Trucost.

2. Financement du secteur pétrole & gaz : Natixis publie le montant global de son exposition aux activités d'exploration-production de pétrole et de gaz conventionnels et non conventionnels (upstream). Ce montant est constitué d'une part des financements dédiés à des projets d'exploration-production, et d'autre part d'un pourcentage de l'ensemble des financements non dédiés octroyés à des clients du secteur pétrole et gaz dont l'activité est diversifiée, ce pourcentage étant déterminé par une estimation de la quote-part de l'activité exploration-production dans les revenus de chaque client (donnée publique fournie par les clients ou 33% par défaut lorsque l'information n'est pas disponible). Natixis pilote également l'impact de ses financements dans le secteur pétrole et gaz via l'outil GWF en mesurant la part des expositions du secteur notées "marron".

Indicateurs de la Banque de grande clientèle

IMPACT CLIMATIQUE	Mix de couleurs Green Weighting Factor (% des encours)	
	Indicateur de température (ITR)	3,2°C
	Intensité carbone des financements	920 tCO _{2e} /M€
FINANCE DURABLE	Financement des énergies renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> • 87 % des projets de génération électrique financés en 2020 • 6,5 GW de nouvelle capacité installée • 1,9 Md€ d'arrangement
	Arrangement d'obligations vertes et durables	<ul style="list-style-type: none"> • 11,95 Md€ (part Natixis) • 19 % des émissions arrangées
RISQUE DE TRANSITION	Part des actifs exposés au risque climatique de transition	14,4 %
	Financement des secteurs carbo-intensifs : charbon thermique et pétrole & gaz	<ul style="list-style-type: none"> • Charbon thermique : 394M€ • Pétrole & gaz (exploration-production) : 5,8 Md€
	Part des expositions au secteur pétrole & gaz notées « marron » par la méthodologie GWF (% des encours du secteur)	76 %

Objectif
neutralité carbone
à l'horizon 2050
et cibles
intermédiaires
en 2024 et 2030

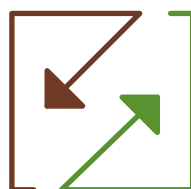
Dans le cadre du plan stratégique 2024 du Groupe BPCE, le **GWF a permis de fixer des objectifs pour l'ensemble des activités bancaires de Natixis, et de décliner ces objectifs pour chacun des métiers, secteurs, et géographies** au travers de deux indicateurs principaux : d'une part le mix de notes-couleurs GWF et d'autre part la trajectoire de température du bilan bancaire. Ce sont ces objectifs ambitieux de la Banque de grande clientèle, qui concentre la majorité des émissions carbone financées par le Groupe BPCE, qui ont permis au groupe de s'engager à atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 et de rejoindre l'initiative Net Zero Banking Alliance, une alliance de 63 banques internationales réunies par l'Initiative Finance du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP FI)¹⁷.

Afin d'accompagner la transition de ses clients et d'accélérer la décarbonation de son bilan bancaire, **Natixis s'engage par ailleurs à sensiblement augmenter le financement des secteurs de la transition, en particulier les énergies renouvelables, et à l'inverse réduire le financement des secteurs carbo-intensifs, en commençant par le charbon thermique, avec une sortie totale du secteur prévue d'ici 2040, et les activités d'exploration-production de pétrole et de gaz.**

Objectifs de la Banque de grande clientèle

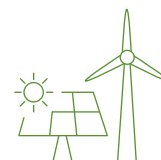
-15 % sur 4 ans

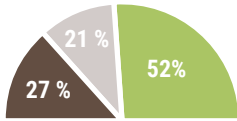
Financement des activités
exploration-production de pétrole et de gaz



+9 Md€ sur 4 ans

Financement
des énergies renouvelables



IMPACT CLIMATIQUE	Mix de couleurs Green Weighting Factor (% des encours)	
	Indicateur de température (ITR)	<ul style="list-style-type: none"> • 2,5°C en 2024 • 2,2°C en 2030 • 1,5°C en 2050
FINANCE DURABLE	Financement des énergies renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> • Minimum 75 % des projets de génération électriques financés • 9 Md€ d'arrangement sur la période 2021-2024
RISQUE DE TRANSITION	Financement des secteurs carbo-intensifs : charbon thermique et pétrole & gaz	<ul style="list-style-type: none"> • Charbon thermique : plus d'exposition d'ici 2030/2040 • Pétrole & gaz (exploration-production) : - 15 % des financements aux activités d'exploration-production
	Part des expositions au secteur pétrole & gaz notées « marron » par la méthodologie GWF (% des encours du secteur)	66 %

17. 63 banques en octobre 2021 - <https://www.unepfi.org/net-zero-banking/>

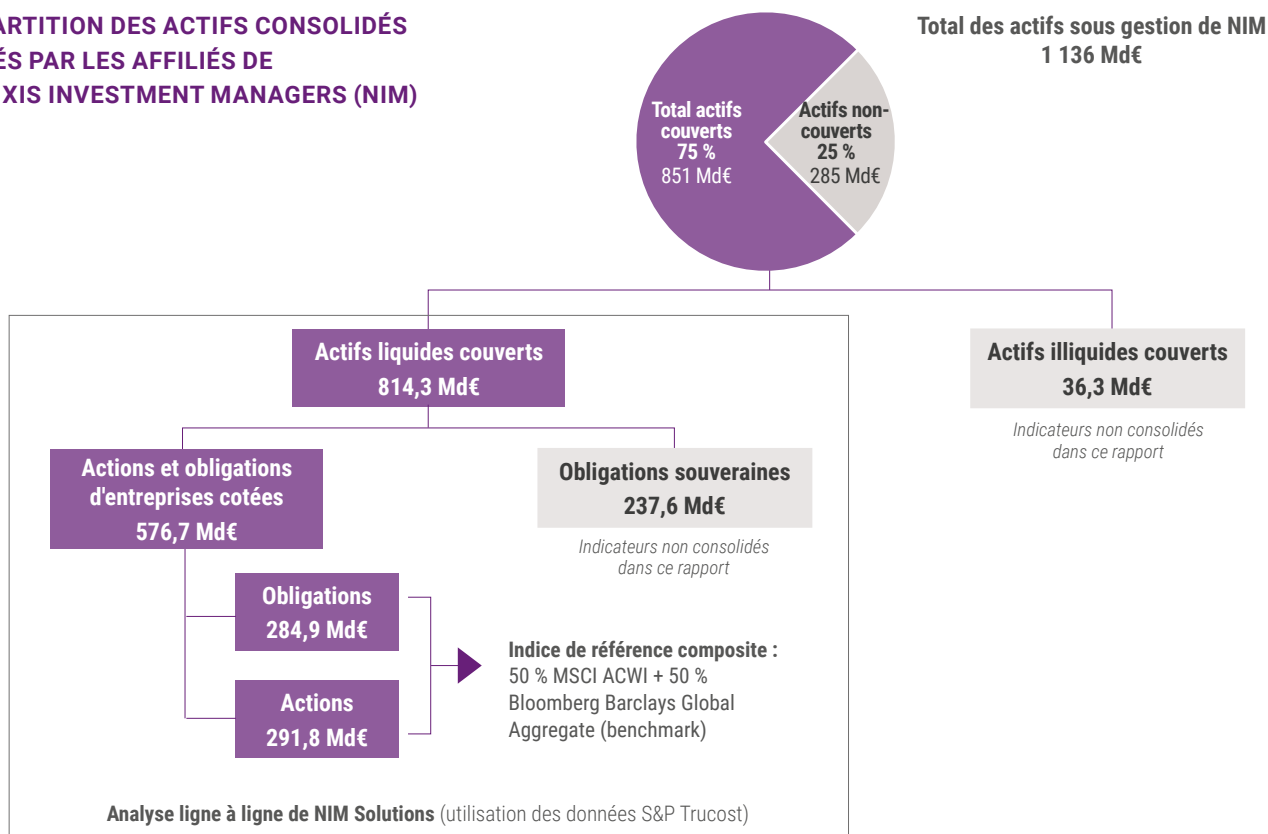
3 Activités de gestion d'actifs pour compte de tiers : Natixis Investment Managers (NIM)

Analyse de l'impact climatique de 850 Md€ d'actifs sous gestion, soit 75 % du portefeuille de NIM

Compte tenu de son modèle multi-boutiques, les 23 affiliés de Natixis Investment Managers (NIM) utilisent différentes méthodologies et indicateurs pour mesurer et piloter l'impact climatique de leurs portefeuilles de gestion pour compte de tiers. En 2021, NIM a entrepris un travail conséquent de mesure consolidée de l'impact et des risques climatiques associés aux portefeuilles de l'ensemble de ses affiliés portant sur **75 % des actifs sous gestion, soit plus de 850 Md€ des 1,136 Md€ d'actifs gérés par NIM**, les autres 25 % ne permettant pas une analyse climat du fait même de leur nature (dont cash, produits dérivés, produits synthétiques, fonds de fonds).

Pour les portefeuilles d'actifs liquides (gérés par 15 affiliés), les méthodologies et données fournies par S&P Trucost sont utilisées - voir descriptif des choix méthodologiques ci-dessous. Pour les portefeuilles d'actifs illiquides gérés par 8 des 23 affiliés de NIM (immobilier, infrastructure, private equity, private debt), plusieurs méthodologies et sources de données sont utilisées, notamment de Carbon Delta, Carbone 4, PwC, Ethifinance. Compte tenu des divergences méthodologiques, les indicateurs des portefeuilles illiquides ne sont pas consolidés dans ce rapport. Les actifs liquides couverts par S&P Trucost représentent **72 % du total des actifs gérés par les affiliés de NIM, soit 814 Md€**, dont environ 70 % d'actions et obligations d'entreprises cotées (actifs corporates) et 30 % de dettes souveraines.

RÉPARTITION DES ACTIFS CONSOLIDÉS GÉRÉS PAR LES AFFILIÉS DE NATIXIS INVESTMENT MANAGERS (NIM)



Sur le périmètre des actifs corporates, les indicateurs climatiques ont été calculés d'une part pour le portefeuille agrégé de NIM, et d'autre part pour un indice de référence composite, ce qui permet de comparer la performance de NIM à celle du marché. Cet indice de référence (benchmark) est composé à 50 % de l'indice MSCI All Country World Index (MSCI ACWI) et 50 % de l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate.

NIM pilote l'impact climatique de ses portefeuilles agrégés via les 4 indicateurs suivants :

Calcul de l'intensité carbone consolidée de l'ensemble des actifs liquides sous gestion, soit 515 Md€ d'investissements

Intensité carbone des investissements

(exprimée en tonnes de CO₂ équivalent par millions d'euros investis, tCO₂e/M€)

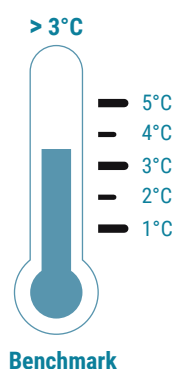
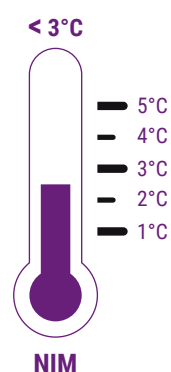
L'empreinte carbone des investissements divisée par la valeur des actifs sous gestion. Le périmètre de cet indicateur sont les actifs corporates, dont 515 Md€ sont couverts par des données S&P Trucost. La méthodologie utilisée pour calculer l'empreinte carbone des investissements repose sur la proportionnalité entre (i) la part de l'investissement dans la valeur de chaque émetteur, et (ii) la part des émissions carbone scope 1, 2, 3 de l'émetteur attribuables à l'investisseur (*apportioning*). La valeur la plus grande entre la valeur d'entreprise (EV) et sa valeur de marché (*market capitalization*) est utilisée.

Indicateur de température

(ITR, exprimé en degrés Celsius, °C) Il estime l'alignement du portefeuille avec une trajectoire climatique donnée mesurée en degrés Celsius au-dessus des niveaux préindustriels. Le périmètre de cet indicateur couvre les actifs corporates, dont 476 Md€ sont couverts par des données S&P Trucost. L'approche proposée par S&P Trucost repose sur deux méthodes mises en avant par la Science Based Targets Initiative (SBTi) :

- (i) La méthode **Sectoral Decarbonization Approach (SDA)** pour les émetteurs dont l'activité est concentrée dans les secteurs carbo-intensifs. Cette méthode s'appuie sur les budgets carbone des scénarios définis par l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) dans le rapport *Energy Technology Perspectives (ETP) 2017*, qui fournissent des paramètres d'analyse SDA en cohérence avec des niveaux de réchauffement de 1,75°C, 2°C et 2,7°C.
- (ii) La méthode **Greenhouse gas Emissions per unit of Value Added (GEVA)** pour les émetteurs dans des secteurs diversifiés ou dans les secteurs peu carbo-intensifs. Cette méthode s'appuie sur les scénarios RCP (Representative Concentration Pathway) utilisés par le GIEC dans son 5^e Rapport d'Évaluation (AR5). Ceux-ci fournissent des paramètres d'analyse en cohérence avec des niveaux de réchauffement entre 2°C et 5°C. Un scénario 1,5°C aligné avec les récentes recommandations de SBTi et les exigences relatives au *European Union Paris-Aligned Benchmark* est également utilisé.

Les deux méthodes reposent sur une analyse de la trajectoire de transition (*transition pathway assessment*) de chaque émetteur en portefeuille et examinent le caractère suffisant des réductions d'émissions projetées par rapport à un budget carbone compatible avec différents scénarios d'accroissement de température. Les émissions scope 3 des émetteurs ne sont pas prises en compte. L'écart entre la trajectoire de l'émetteur et le scénario cible est ensuite converti en température équivalente. L'évaluation de la trajectoire de chaque émetteur utilise à la fois des données historiques sur les 6 années passées (activité économique et émissions carbone) et des projections *forward-looking* à un horizon de 6 années. Appliquée aux portefeuilles de gestion d'actifs agrégés, l'approche S&P Trucost donne des résultats exprimés en fourchettes de températures, les valeurs possibles sont : <1,5°C ou 1,75°C, <2°C, <2,7°C ou 3°C, >3°C.



POINT D'ATTENTION

Les méthodologies permettant de mesurer la trajectoire de température d'un portefeuille d'investissement sont nouvelles, en cours d'évolution, et reposent sur de nombreuses hypothèses. L'indicateur ITR qui en résulte peut varier très largement d'une méthodologie à l'autre selon les données utilisées et les hypothèses retenues.

Montant des investissements en obligations vertes et durables

(en Md€ d'actifs sous gestion) Montant d'investissement agrégé de l'ensemble des affiliés sur le périmètre des actifs liquides.

Exposition au secteur énergies fossiles

(en % et Md€ d'actifs sous gestion) Part et montant agrégé des investissements dans des émetteurs exposés au secteur des énergies fossiles. Le périmètre de cet indicateur sont les actifs corporates, dont 522 Md€ sont couverts par des données S&P Trucost. L'exposition au secteur de chaque émetteur est pondérée par son chiffre d'affaires.

Le secteur comprend l'ensemble des activités suivantes :

- Extraction à ciel ouvert de charbon bitumineux et lignite
- Extraction minière souterraine de charbon bitumineux
- Production électrique à partir de charbon
- Production de pétrole brut et gaz naturel
- Extraction de sables bitumineux
- Production de gaz naturel liquide
- Activités de services de l'industrie pétrole et gaz
- Forage de puits de pétrole et gaz
- Transport de pétrole et gaz par pipeline, gazoduc, oléoduc
- Raffineries
- Distribution de gaz naturel
- Production électrique à partir de gaz naturel
- Production électrique à partir de pétrole



Total
charbon



Total pétrole
& gaz

Total
énergies
fossiles

Publication de l'intégralité des investissements dans le secteur énergies fossiles sur l'ensemble de la chaîne de valeur

Indicateurs de la gestion d'actifs pour compte de tiers

 INDICATEURS 2020	Intensité carbone des investissements	726 tCO2e/M€ investis <i>Benchmark : 518 tCO2e/M€</i>
	Indicateur de température (ITR)	Inférieur à 3°C <i>Benchmark : supérieur à 3°C</i>
	Investissements en obligations vertes et durables	18,5 Md€
	Investissements dans les secteurs carbo-intensifs : charbon thermique et pétrole & gaz	Charbon thermique : 0,2 % des actifs sous gestion (1,04 Md€) <i>Benchmark : 0,51 % de l'indice</i> Total énergies fossiles : 4,44 % des actifs sous gestion (23,2Md€) <i>Benchmark : 6,43 % de l'indice</i>

Mesure
d'indicateurs
d'impact
climatique par
les différents
affiliés de NIM



Objectifs de la gestion d'actifs pour compte de tiers

NIM s'engage à mesurer, piloter et publier ces indicateurs annuellement.

Au-delà des indicateurs agrégés de NIM présentés ci-dessus, plusieurs affiliés mesurent et publient les indicateurs utilisés pour piloter les impacts et la trajectoire climat de chacun de leurs portefeuilles de gestion – voir les rapports de gestion de chacun des affiliés pour plus de détail.

C'est le cas notamment de :

- **Ostrum AM** (448 Md€ d'actifs sous gestion au 31/12/2020) qui mesure l'intensité carbone de ses portefeuilles de gestion depuis 2019, et a mis en place en 2020 une méthodologie d'alignement avec les scénarios de température du GIEC afin de pouvoir rendre compte à ses clients de l'impact température de leurs investissements. À fin 2020, l'intensité carbone des fonds ouverts gérés par Ostrum s'élève à **185,8 tCO₂e/M€ de revenus** (données S&P Trucost).
- **DNCA** (26 Md€ d'actifs sous gestion au 31/12/2020) qui a pleinement intégré l'enjeu climat dans sa démarche d'investissement et évalue systématiquement l'exposition aux risques climatiques et la stratégie de transition de chaque émetteur. L'intensité carbone est calculée sur 63 % des actifs sous gestion par MSCI et s'élève à **108 tCO₂e/M€ de revenus**. Pour ses fonds ESG (gamme Beyond), DNCA évalue la température induite par l'ensemble de ses investissements en utilisant les données du CDP disponibles pour près de 2 850 sociétés internationales. DNCA s'est engagé à publier la température de ses portefeuilles qui visent la neutralité carbone à l'horizon 2050 chaque année à partir de 2021.
- **Mirova** (20 Md€ d'actifs sous gestion au 31/12/2020) qui a développé dès 2015 une méthodologie pour mesurer l'empreinte carbone des émetteurs dans les différents secteurs. Depuis 2018, afin d'évaluer l'alignement des portefeuilles gérés avec la trajectoire de l'Accord de Paris sur le climat, la méthodologie a été enrichie en utilisant des données d'empreinte carbone scope 1, 2 et 3 fournies par Carbone 4 Finance, les scénarios climatiques du GIEC, les projections d'investissements de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE). Cette méthode permet à Mirova d'évaluer la trajectoire de l'ensemble de ses portefeuilles actions, obligations et infrastructures à en moyenne **1,5°C, contre 3,5°C pour les indices de référence** MSCI Europe et MSCI World.
- **Ossiam** (4 Md€ d'actifs sous gestion au 31/12/2020) qui évalue et pilote le risque de transition de ses portefeuilles de gestion au travers de plusieurs mesures : les émissions de gaz à effet de serre (GES) scope 1, 2, 3 amont, l'exposition au secteur des énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz), l'investissement dans la transition (énergie verte, impact). 12 fonds représentant 74 % des actifs sous gestion ont aujourd'hui un objectif de réduction des GES par rapport au benchmark intégré dans la stratégie d'investissement. L'intensité carbone de ces fonds est actuellement de **528 tCO₂e/M€ de revenus** (données S&P Trucost) contre 532 tCO₂e/M€ de revenus pour le benchmark.
- **AEW CILOGER** (immobilier, 34 Md€ d'actifs sous gestion au 31/12/2020) qui calcule depuis 2017 la consommation d'énergie et l'empreinte carbone de son portefeuille d'actifs institutionnels en France, soit 824 immeubles, en utilisant la méthode du GHG Protocol. L'intensité carbone de ce portefeuille était évaluée à **10,4 tCO₂e/M€ investi et 28,3 kgCO₂e/m²**. De plus en plus de bâtiments étant équipés de compteurs à télérelève, les données d'intensité carbone sont également publiées sur ce périmètre par typologie de bâtiment (moyennes constatées en 2019) : logistique 5 kgCO₂e/m², bureaux 12 kgCO₂e/m², commerces 15 kgCO₂e/m². Depuis 2018, un reporting sur le risque climat et l'alignement avec une trajectoire cible inférieure à 2°C est réalisé pour plusieurs investisseurs, selon les recommandations de la Science Based Target Initiative (SBTi).

Intégration
des risques et
opportunités liés
au changement
climatique dans
la stratégie de
gestion des affiliés
américains

- **AEW Capital Management** (immobilier, 21 Md€ d'actifs sous gestion au 31/12/2020) qui intègre les risques climatiques tout au long de son cycle d'investissement et de gestion, et pilote des indicateurs d'impact environnemental sur environ la moitié de son portefeuille immobilier américain. Sur ce portefeuille, AEW s'est fixé un objectif de réduction de 1,5 % par an en moyenne de la consommation d'eau et d'énergie, d'émissions de GES scope 1 et 2, ainsi que de production de déchets depuis 2020. En 2019, les émissions de GES des portefeuilles ont baissé de 2,1 % par rapport à l'année précédente. AEW prévoit de renforcer son objectif de **réduction annuelle des émissions de GES à 2,5 %** à partir de 2021 conformément aux objectifs SBTi du secteur immobilier.
- **Vauban Infrastructures Partners** (infrastructure, 5 Md€ d'actifs sous gestion au 31/12/2020) qui évalue annuellement l'empreinte carbone des actifs en portefeuille sur les scope 1, 2 et 3. Cette évaluation permet d'identifier les leviers d'action pour réduire et éviter des émissions de GES, d'engager le dialogue avec les entreprises en participation sur ces actions, et d'évoquer des solutions de compensation lorsque les émissions ne peuvent être évitées.
- **Naxicap Partners** (private equity, 4 Md€ d'actifs sous gestion au 31/12/2020) qui a publié pour la première fois en 2020 les émissions de GES de l'intégralité de ses sociétés en portefeuille, scope 3 compris (modèle PwC couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur). Cette estimation a été réalisée sur 88 % des encours sous gestion, l'intensité carbone moyenne du portefeuille est de **250 tCO₂e/M€ investi**.

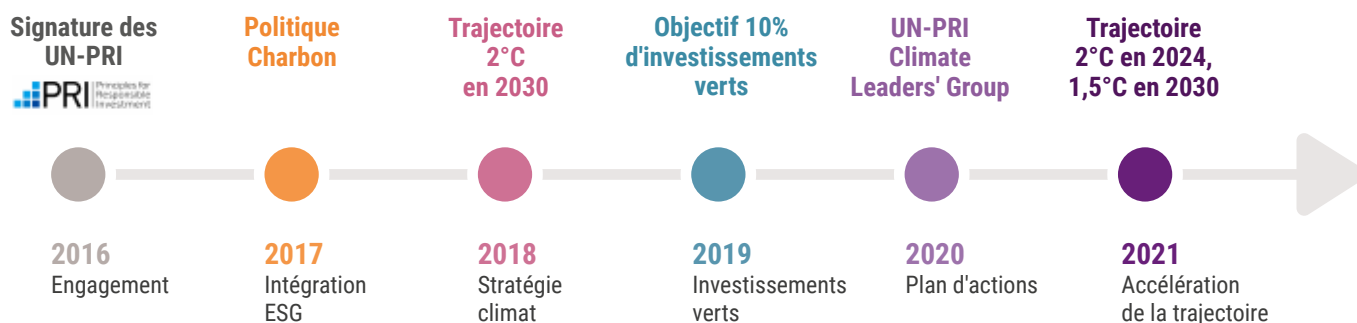
Sous l'impulsion du groupe de travail transverse sur le climat mis en place par NIM depuis 2019 afin de sensibiliser, informer, et développer l'engagement des affiliés sur les enjeux climatiques, plusieurs affiliés américains ont initié des travaux pour mesurer l'impact climatique de leurs portefeuilles de gestion. C'est le cas notamment de **Loomis Sayles** (284 Md€ d'actifs sous gestion au 31/12/2020) qui a d'ores et déjà intégré le climat dans son processus de décision d'investissement et prévoit de mesurer l'intensité carbone et la trajectoire de température de ses portefeuilles de gestion, ainsi que **Harris Associates** (85 Md€ d'actifs sous gestion au 31/12/2020) qui prend déjà en compte le risque climatique au cas par cas en fonction de la matérialité des enjeux sur chacun de ses investissements.

4 Activités d'assurance : Natixis Assurances (NA)

Natixis Assurances s'était engagée dès 2018 de manière volontariste et concrète contre le réchauffement climatique en alignant sa politique d'investissement sur les objectifs d'une trajectoire 2°C conformément à l'Accord de Paris sur le climat. Natixis Assurances va aujourd'hui plus loin en s'engageant sur une trajectoire 1,5°C.

Cet engagement s'accompagnait d'un objectif d'investissement en actifs « verts » de 10 % par an pour atteindre 10 % du portefeuille cible en 2030. La réalisation de ces objectifs est suivie trimestriellement depuis l'engagement pris en 2018.

ÉVOLUTION DE LA STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT CLIMAT DE NATIXIS ASSURANCES



Natixis Assurances mesure et publie chaque année depuis 2018 l'impact climatique de ses portefeuilles d'investissement, soit 59,9 Md€ à fin 2020, dont 53,5 Md€ d'actifs détenus par le fonds général de l'assurance vie (BPCE Vie), via les 5 indicateurs suivants :

Calcul de l'intensité carbone des investissements sur toutes les classes d'actifs

Intensité carbone des investissements

(exprimée en tonnes de CO₂ équivalent par millions d'euros investis, tCO₂e/M€)

L'empreinte carbone des investissements divisée par leur valeur (capitalisation boursière pour les actifs cotés). L'empreinte carbone de chaque ligne en portefeuille est évaluée en utilisant la méthodologie Carbon Impact Analytics¹⁸ (CIA) et les données fournies par Carbone 4 qui intègrent à la fois les émissions « induites » par l'activité de l'entreprise dans une approche cycle de vie (scope 1, 2, 3, soit les émissions directes mais aussi celles des fournisseurs et produits de l'entreprise), et les émissions « évitées » grâce aux efforts d'efficacité ou au déploiement de solutions bas carbone par l'entreprise. Natixis Assurances calcule et publie l'intensité carbone de chaque classe d'actifs : actions, obligations corporates, obligations souveraines, actifs illiquides (immobilier, infrastructure).

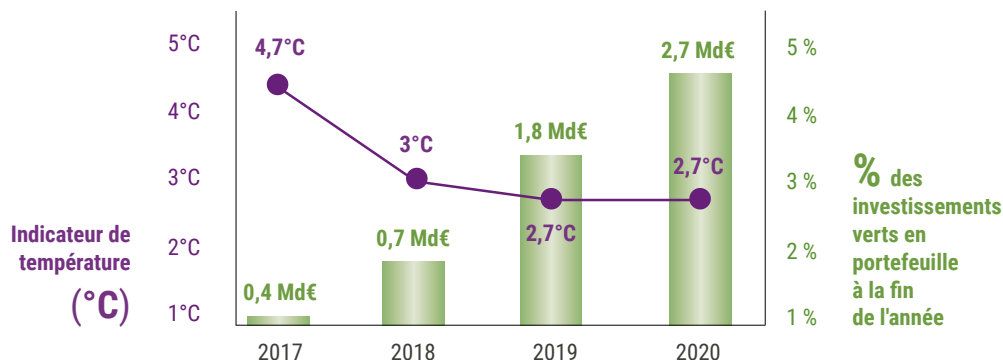
Indicateur de température

(ITR, exprimé en degrés Celsius, °C) Estime le potentiel de réchauffement agrégé des investissements, soit la hausse de température par rapport aux niveaux préindustriels induite par les actifs en portefeuille. Natixis Assurances utilise la méthodologie développée par Mirova permettant d'établir une correspondance entre les émissions carbone induites et évitées fournies par Carbone 4 agrégées au niveau du portefeuille d'investissement et l'indicateur de température du portefeuille à partir des scénarios de l'Agence Internationale de l'Énergie.

Part des actifs verts en portefeuille

(en % du portefeuille d'investissement total) Les actifs définis comme « verts » sont les obligations vertes (green bonds et sustainable bonds lorsque les investissements sous-jacents sont liés au climat) ainsi que les obligations et actions des émetteurs éligibles aux fonds d'investissement ayant le label GreenFin.

18. <http://www.carbone4.com/wp-content/uploads/2016/08/CarbonImpactAnalytics.pdf>



Montant des investissements en obligations vertes et durables


(en Md€ d'investissement)

Exposition au secteur énergies fossiles

(en % et Md€ d'investissement) Part et montant des investissements dans des émetteurs corporates exposés au secteur des énergies fossiles, dont charbon thermique et pétrole & gaz. Le pourcentage est calculé sur la valeur de marché des actifs. Pour les émetteurs dont l'activité est diversifiée, l'exposition au secteur de chaque émetteur est pondérée par ses revenus. Toutes les activités de la chaîne de valeur du secteur sont couvertes. La source des données utilisées est S&P Trucost.

Publication de l'intégralité des investissements dans le secteur énergies fossiles sur l'ensemble de la chaîne de valeur

Indicateurs de Natixis Assurances

 INDICATEURS 2020	Intensité carbone des investissements	166 tCO _{2e} /M€
	Indicateur de température (ITR)	2,7°C Benchmark (Barclays Euro Aggregate / MSCI EMU) : 3,7°C
	Part des actifs « verts » en portefeuille	4,5 %
	Investissements en obligations vertes et durables	2,46 Md€
	Investissements dans les secteurs carbo-intensifs : charbon thermique et pétrole & gaz	Secteur du charbon : 0,07 % des actifs (41 M€) Total énergies fossiles : 2,1 % des actifs (1,25 Md€, dont 1,02 Md€ détenus dans le fonds général de l'assurance vie)


Objectifs de Natixis Assurances

Dans le cadre de son plan stratégique 2024, Natixis Assurances s'engage à accélérer l'alignement de son portefeuille d'investissement avec un objectif de neutralité carbone, soit atteindre une trajectoire 2°C dès 2024 et une trajectoire 1,5°C en 2030. Les indicateurs de suivi de la performance climat restent les mêmes que ceux suivis depuis 2018.

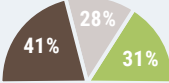
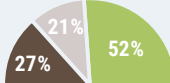
Natixis Assurances s'est engagée sur l'ensemble de ses mandats de gestion et fonds dédiés à exclure tout émetteur exposé au secteur du charbon thermique d'ici 2030 pour des entreprises de l'OCDE et 2040 pour les entreprises hors OCDE. Pour les entreprises qui ne justifient pas d'un plan de sortie du charbon thermique clairement établi, Natixis

Alignement des investissements sur l'Accord de Paris dès 2024

Assurances s'est par ailleurs engagée à ne plus avoir en portefeuille d'ici fin 2021 d'émetteur qui dépasserait l'un des seuils suivants : (i) 10 % de revenus à partir de charbon thermique (sur la base des derniers états financiers publiés), (ii) 10 millions de tonnes de charbon produits par an, (iii) 5GW de capacité électrique installée à partir du charbon.

 OBJECTIFS 2024	Indicateur de température (ITR)	2°C en 2024 1,5°C en 2030
	Part des actifs « verts » en portefeuille	10 %
	Investissements dans les secteurs carbo-intensifs : charbon thermique	Plus d'exposition d'ici 2030/2040

5 Synthèse des indicateurs et objectifs

Périmètre	Indicateur	Métrique 2020	Objectif 2024 (ou à date spécifiée)
BANQUE DE GRANDE CLIENTÈLE	Mix de couleurs Green Weighting Factor (% des encours bancaires)		
	Impact climatique		
	Indicateur de température (ITR)	3,2°C	2,5°C en 2024 2,2°C en 2030 1,5°C en 2050
	Intensité carbone des financements	920 tCO _{2e} /M€	
	Finance durable		
	Financement des énergies renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> • 87 % des projets de génération électrique • 6,5 GW de nouvelle capacité • 1,9 Md€ d'arrangement 	<ul style="list-style-type: none"> • Minimum 75 % des projets de génération électrique financés • 9 Md€ d'arrangement sur la période 2021-2024
	Arrangement d'obligations vertes et durables	11,95 Md€ 19 % des émissions arrangées	
	Risque de transition		
	Part des actifs exposés au risque de transition	14,4 %	
	Financement du secteur charbon thermique	394 M€	Plus d'exposition au secteur du charbon thermique d'ici 2030/2040
Financement du secteur pétrole et gaz (activités d'exploration-production)	5,8 Md€	- 15 % des financements aux activités d'exploration-production	
Part des expositions au secteur pétrole & gaz notées « marron » par la méthodologie GWF (% des encours du secteur)	76 %	66%	

Périmètre		Indicateur	Métrieque 2020	Objectif 2024 (ou à date spécifiée)
GESTION D'ACTIFS	Impact climatique	Intensité carbone des investissements	726 tCO ₂ e/M€ investis	
		Indicateur de température (ITR)	Inférieur à 3°C	
	Finance durable	Investissements en obligations vertes et durables	18,5 Md€	
	Risque de transition	Investissements dans le secteur charbon	0,2 % des actifs sous gestion (1,04 Md€)	
		Investissements dans le secteur énergies fossiles	4,44 % des actifs sous gestion (23,2 Md€)	
ASSURANCE	Impact climatique	Intensité carbone des investissements	166 tCO ₂ e/M€	
		Indicateur de température (ITR)	2,7°C	2°C en 2024 1,5°C en 2030
	Finance durable	Part des actifs verts	4,5 %	10 %
		Investissements en obligations vertes et durables	2,46 Md€	
	Risque de transition	Investissements dans le secteur charbon	0,07 % des actifs (41 M€)	Plus d'exposition d'ici 2030/2040
		Investissements dans le secteur énergies fossiles	2,1 % des actifs (1,25 Md€)	
NATIXIS Périmètre opérationnel de l'entreprise	Impact climatique	Intensité carbone (par ETP)	7 tCO ₂ e/ETP en 2020 7,92 tCO ₂ e/ETP en 2019	- 20 % (année de référence 2019, périmètre France)
		Empreinte carbone	71 581 tCO ₂ e en 2020 81 957 tCO ₂ e en 2019	- 10 % informatique et téléphonie - 40 % énergie consommée (périmètre France)
		Consommation d'énergie	34 556 MWh	
		Part de la consommation d'électricité d'origine renouvelable	100 % en France	100 % dans toutes les implantations géographiques
		Intensité carbone de l'électricité consommée	62,25 gCO ₂ e/kWh	



Louis Douady

Directeur RSE, Natixis

Présente dans plusieurs secteurs de la finance à travers ses métiers de banque de grande clientèle, de gestion d'actifs, d'assurance et de paiements, Natixis est engagée pour le climat et utilise toutes ses expertises pour contribuer activement, depuis plusieurs années, aux initiatives collectives du secteur contre le dérèglement climatique.

La communication détaillée et transparente de notre stratégie climat à travers ce premier rapport TCFD traduit notre volonté de partager sur nos outils, nos engagements et nos pratiques et de mesurer nos progrès. Ce rapport est aussi un outil de mobilisation de nos équipes sur le climat et une occasion supplémentaire d'échanger avec nos parties prenantes qui ne manquent pas de réagir à nos analyses et à notre stratégie.

Nous sommes, en effet, convaincus qu'intégrer les risques comme les opportunités climatiques nous permet d'apporter durablement de la valeur à nos parties prenantes et d'accompagner nos clients dans leur transition.

Devant l'ampleur de la tâche collective, Natixis souhaite agir de manière déterminée et humble, bien consciente que ses travaux devront être régulièrement revus et approfondis pour améliorer son efficacité individuelle et contribuer collectivement à relever ce défi majeur pour notre génération et les suivantes.





30, avenue Pierre Mendès France

75013 Paris

Tél. : +33 1 58 32 30 00

www.natixis.com

